

Rubrique 2400
dossier Archives JB 25951
dossier avenue 1939-1945 on²6

111M021/4
(1944-1945)

Sabotages année 1944 (1^{er} Août à Déc)
et Août et sept 1945

2^{ème} Arrondissement

181

- 1 AOUT 1944

7⁴⁵⁰

Troges à Châlons

gas de Charnoy

Destruction de 2 points de cœur
par explosion.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d

Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d Broyes

35^e Section d

252^e District d

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Broyes à Châlons

Gare de Charmont ou point kilométrique

entre les gares d

et

Date et heure de l'incident

le 1^{er} Août 1944 à 7^h 50

détruction de 2 pointes de cœur

Nature de l'incident

Deux explosions détruisent les pointes de cœur des appareils n° 5 et 8 formant jonction voie I - II et II - IV
Le 5^e allemand enlève le reste d'un explosif

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

néant

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

1 pointe de cœur détruite
1 pointe de cœur avarie, utilisable provisoirement

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

11^e (conjointement avec le déraillement au Km 67)
voie directe rétablie à l'appareil n° 5
pose de coupoles à l'appareil n° 8 afin de permettre la
jonction voie II - IV

Montant des dégâts

attentat

Avaries au matériel

Retard des trains

11^e (conjointement avec le déraillement au Km 67)
voie directe rétablie à l'appareil n° 5
pose de coupoles à l'appareil n° 8 afin de permettre la
jonction voie II - IV

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées ..

attentat

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

enquête en cours. Autorités et 5^e allemand prientenu

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Broyes, le 1^{er} Août 1944
Le Chef de District,

(Nom FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

158

- 1 AOUT 1944

5453

Troyes — Châlons

Entre Montzéain et Charnoy.

km. 67.000

Déraillement d'une locomotive
suivi à explosion de pétard au passage

L

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d'

Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d'

de Troyes

15^e Section d'

3

15^e District d'

1

Date et heure de l'incident

Ligne d' de Troyes à Châlons

Nature de l'incident

Gare d' ou point kilométrique

67.000

entre les gares d'

de Montsoult et

Chamoult

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

au passage du train 56.132 une explosion détruit un rail intérieur 1 sur voie I et un sur voie II. Le bissel AV de la locomotive déraille, mais le train entier franchit une coupure de 2^m environ et s'arrête à 200^m de là.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

néant

Avaries à la voie, ou aux installations (détail succinct)

1 rail 16^m de 17^m 1 rail 30^m de 8^m 20 Arrêts Standard
1 traverses 16^m 1 traverses 30^m

Montant des dégâts

machine à visiter

Avariés au matériel

11"

Retard des trains

rails et traverses remplacés par les équipes de la voie
vous rendues à la circulation à 17"

Mesures prises

attentat

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

enquête en cours. Autorités et S^e allemands prévenus

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A **Troyes**, le 1^{er} Août 1944
Le Chef de District,

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

J. Fuzellier
(Nom Fuzellier)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

154

1 AOUT 1944

H^H

Sens-Lyon-Reigny

km 199.900

Entre Bréguettes et Mathaix

Joies I et II coupées

Exploraison d'engins

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d. de 1.721

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t d. Troyes26. Section d. Troyes262. District d. Piney

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾DE⁽²⁾

Malveillance

Rapport sommaire et définitif

Ligne d. Troyes a BrienneGare d. ou point kilométrique 199 900entre les gares de Breux-Jouy et de BaigneuxLe 1^{er} Aout 1944 Vers 5^H

Rupture de deux voies par des explosifs
 Le 1^{er} Aout 1944 vers 5heures au km 199,900 de la ligne de
 Troyes par constaté que les 11 files de rails étaient
 cassées en deux places
 Nous avons entièrement arraché la voie en état
 avec des couloirs
 Rétablissement de la voie I a 13.30
 Rétablissement de la voie II a 20H30
 sans signaux de Ralentissement

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	16 wagons de rails de 6.00 16 wagons 35 Palettes
Montant des dégâts	inconnus
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains	inconnus
Mesures prises	Réutilisation depuis matériel sur place
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Malveillance
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	inconnus
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Autorités Financières et Immobilières mises à Paris, le 1 ^{er} juil 1944

02 405

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) **PERRON**

- 1 AOUT 1944

de 1^{er} 20 à 3^{er}

St. Florentin à Troyes

Entre Eney et Courtaloult

km. 203. 934

Pont sainte antique 2 croisements

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t d Évry20. Section d —243. District d Évry

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produitConséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillanceLigne de Saint-Flourcy à BrégyGare d' Évry au point kilométrique 203.904entre les gares d' Évry et Courtabœuf

1^{er} Août 1944 de 1420 à 3^h
 Point Kil. 203.904 sorté d'usine qui a été enlevé par la gare
 à la suite d'explosion de grenaïde, il a
 été trouvée au pied de la tourneuse 1 pièce
 de verrouillage dans l'offr^t N^o 2 sorti d'usine qui
 d'aus l'offr^t N^o 9 de plus le point du Kil 203.904
 avarié par explosif pour la secoude fois.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	3 voies de circulation détruites peuvent être remises en service
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	
Retard des trains	
Mesures prises	Transfert des voies pour la voie normale réparation terminée le 15/12/1944 tout réparé au 24/12/1944
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

(1) ou accident ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) GAUCHELOT

A Bourg, le 11.12.1944
Le Chef de District,

235

- 2 AOUT 1944

de 23^h00 à 23^h15

Paris à Mulhouse

Entière Vendeville et Jérusalem

1km. 203.830/203.910

Pétrage de 24 rails

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
Région de l'EST

Report sommaire de Dépêche

INCIDENT⁽¹⁾

Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d TROYES

96^e Section d TROYES

261^e District d VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, résidence et signature)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Ligne de PARIS à MULHOUSE

Gare d ou point kilométrique 203 830/23910

entre les gares de VENDEUVRE et JESSAINS

2 Avril 1944 de 23^h00 à 23^h15
Débordage de 24 Rails

Le 2 Avril entre 23^h et 23^h15, six voitures furent enterrées à Vanchonvillers et Vendœuvre. Chaque voiture comptait le débordage de 4 extrémités de rail à 0^h30 au point suivant.

Vie I	Rep	203 830	203 885	-	203 815
Vie II	Rep	203 840	203 880	-	203 810

Néant

24 Rails 18 h 46^h Standard filardés à 0^h70 de l'entaille environ.

10.000

Néant

Vie I rendue à la circulation le 3 Avril à 19^h30
Vie II rendue à la circulation le 4 Avril à 11h00

Remplacement des parties cassées des rails par des composés d'environ 1,3^m de long à l'aide du four à la grille en métal finis par un hacheur sur le petit feu.

Le service au GVC a mis les explosifs mais n'a pas pu les empêcher.

VB et Ex

Organiste de la Gendarmerie. Résultat Néant

A Vendœuvre, le 10 Avril 1944

Le Chef de District,

J. J. J. DUFFAUD

(Nom DUFFAUD)

220

- 2 AOUT 1944

19450

St. Florentin à Châlons

Bonilly - Rancey

km 178.095

Meilleure coupe par monolith

—
2

192

- 2 AOUT 1944

0^h30

Troyes à Châlons

Entre Luyères et Ormeny
km 80.100

Déraillage du train 56136 suite
à explosion de pétards

2

0171002

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Ét

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d' de Troyes

3^e Section d'

5^e District d'

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Troyes à Châlons

Gare d' ou point kilométrique 80.100 Voie II
entre les gares de Lignières et Crancy

Date et heure de l'incident

le 3 Août à 0^h30

déraillement de 6 citernes d'essence

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Le train 5G 136 a déraillé à la suite de 7 explosions de fêtards qui ont coupé la voie II en 7 endroits différents. 6 citernes ont déraillé obstruant les 2 voies, 3 d'entre elles se sont enflammées.

Le F.E.N. Levasseur, 53 ans, marié, 3 enfants, a été grièvement brûlé à la face et aux mains

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

81^m de voie. 23 rails 30^m de R^m, 109 traverses, 20 écluses 30^m
600 tuileaux de 25^m

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

2h environ sur I - 1h sur voie II
Nettoyage effectué à la gare par l'équipe du Dépôt de Troyes
réparation à la voie par l'équipe du train gare

attentat

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités et S^e allemand prévenues
Enquête en cours

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Troyes, le 3 Août 1946
Le Chef de District,

Fuzellier
(Nom)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

267

- 3 AOUT 1944

23⁴/15

Saon à Charnoy

Entée d¹. train (PN) et Blesmes

km 220.300

Déaillement de la machine et de 7 wagons du train 10.072
suite à rail déboulonné

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Est

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d' Brois

24. Section d' Sedzic

241. District d' St. Gervais

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, tire, résidence et signature)

Ligne de Blerme à Chamont

Gare d' ou point kilométrique 220.320

entre les gares de Blerme et St. Julian

3. Août 1944 à 23 h 15

Surveillement du train 10072 sur voie T.
Le train 10072 arrive au Km 220.320, gare de
Blerme, sur 13 brins, direction à l'embouchure
et rive droite de la rivière des 13 centaines.
La machine 230 B 776 et les 7 premiers wagons
descendent entre les rails T et U.

Sortie des wagons au dépôt - Pas d'accident de
personne

Puis bris et cassure en partie brisee sur le rail
sur 70 mètres

Horaires 14.000 t

éclatage parois cuves 5000 L
mouvement violent environ 10.000 L

train détruit du 8 mts à 13 mts au 500^{me} à 150^{me}

éclatage de voie par le rebord de la cuve de la machine
à 8 mts à 1h.50 - voie T rendue à l'embouchure

brise à 1h.50 sur le rail à 7h.00

Retournement à 30% du train sur voie T jusqu'en
8 mts à 1h.00 et sur voie T jusqu'en 7h.00 à 18h.00

Le gendarme envoie un acte de malveillance

A St. Gervais, le 5 aout 1944

Le Chef de District,

(Nom IFFRARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

- 3 AOUT 1944

28/465

Troyes à Châlons

Entre Montfaucon et Châlons

km 67.200

Déraillage du train 56 235
matériel détruit par explosion

2

Leviers
bousc. & - 2.2.2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Com

Service de la Voie et des Bâtiments

1^{er} Arrond¹ d' Com

15^{me} Section d' Com

15^{me} District d' Com

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Broyes à Châlons

Gare d' _____ ou point kilométrique

entre les gares de Montsugny et Charmont

Date et heure de l'incident

le 3 Août à 23^h

déraillement du train 56 235

Sur passage du train 56 235, une explosion a détruit un rail de la filet intérieure provoquant le déraillement de la grue de Bordeaux et de 3 wagons, ainsi que le 1^{er} bogie de la voiture suivante.

Un feutard non explosé a été retiré par le 3^{me} allemand

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

2 rails de 17^m 16^m Est, 25 traverses, 1 joint surfeu

Montant des dégâts

13⁵

Avaries au matériel

le Secours du Dépôt de Broyes a terminé le relevage à 11^h30 et la réparation a été entreprise par les équipes de la Voie voies I et II rendues à 13^h

Retard des trains

attentat

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Autorités administratives et judiciaires, 3^{me} allemand avisé.
Enquête en cours

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A Broyes, le 4 Août 1944
Le Chef de District,

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

(Nom: FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

- 3 AOUT 1944

21¹⁵ 00

Paris à Mulhouse

Entre Montierancy et Vandenesse

km 191.200

Pétardage de rail

2

Levée de la rivière

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

M. Math
INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

Sabotage

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d' TROYES

26^e Section d' TROYES

261^e District d' VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, résidence et signature)

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare d', ou point kilométrique 41.200

entre les gares d' MONTIERAMEY et VENDEUVRE

3 Août 21^h00

L'étendage du rail

Le 3 Août à 21^h le rail de 3^e Voie II
de 41.200 a été fissuré à 11^h00 au point
entre Paris. Vendeuvre, de contenance de 10^h60
dans le rail.

pas d'audient de personnes

1 Rail de 18^h 16^h ETT avarie

1000

Neant

Voie II rendue à la circulation le 4 Août à 18^h

Remplacement à la faveur d'une autre voie
pour empêcher.

VB - Ex

Enquête de la gendarmerie - Résultats Neant

A Vendeuvre, le 1-8-1944

Le Chef de District,

Juffau
(Nom DUFFAUD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

262

- 3 AOUT 1944

18415

Partie à Bâle

Entre Jevanis et Tanchowiblieu

km. 207.250

Vois I/II coupés par explosifs de pétards

Partie conséquente

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

262^e District de Bar-sur-Aube

INCIDENT⁽¹⁾

Acte DE⁽²⁾

malveillance

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare d _____ ou point kilométrique _____

entre les gares de Jessains et Vauclercwilliers 207,700

Date et heure de l'incident

Le 3 Août 1944 à 18^h

Nature de l'incident

Rails coupés par explosion de pétards.

Le 3 Août 1944 vers 18^h plusieurs détonations étaient entendues de Jessains en direction de Vauclercwilliers.

Une partie de la voie fut faire plusieurs instants

Les voies I et II étaient coupées (4 pétards sur chaque fil) entre les km 207,670 et 207,710 entre les gares de Jessains et Vauclercwilliers.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Voies I et II coupées. Pas de blessures.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

16 rails de 18^m coupés à 1^m d'une autre.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Néant

Montant des dégâts

Rails coupés à proximité de la jonction. Trace de long effet. Confection et mise en place des supports d'accrochage. Voie I rendue à la circulation le 4/8/44 à 18^h 15.

Voie II DP 5/8/44 à 18^h

Avaries au matériel

Retard des trains

Acte de malveillance

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités françaises et allemandes prévenues.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

À Bar-sur-Aube, le 5 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

254

- 3 AOUT 1944

de 12^h35 à 12^h40

Lens à Troyes

Gare d'Estissac

Destination par explosifs d'appareils
de guerre

2

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Branchement 20014 46 ^{KEIST} n° 4 T.O. en fonction T.I.D.,	46 ^{KEIST} 36 ^{KEIST} n° 2	irutilisables
Montant des dégâts	néant		
Avaries au matériel	néant		
Retard des trains	néant	Retablissement de la continuité de V.P. I et II terminé le 3 août 1944 à 19 h.	
Mesures prises	néant	Retablissement jonction entre V.S. n° 6 et V.P. n° 2 en cours	
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	néant		
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	néant		
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la gare de Jarnac des Communications générale Téléphonique	présentes	

A ESTISSAC, le 3 août 1944

Le Chef de District

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

J. DAUCHAMPT
DAUCHAMPT

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d TROYES22. Section d TROYES224. District d ESTISSAC

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCELigne d Senlis à Troyes (57 km)Gare d ESTISSAC ou point kilométrique

entre les gares d

et

3 août 1944 de 12^h35 à 12^h40
 Sabotage affaires de voie sur V.P. et V.G.
 Des explosifs ont été disposés sous les ponts de voies du
 banchement 2 voies n° 4 sur V.P. n° II, sous le pont
 de voies du banchement côté Senlis de la T.D. la jonction avec
 le banchet 4, sur V.P. n° I et sous la croix de routes
 de la T.D. n° 2 sur V.S. n° 4
 S'effaçant dans la 1^{re} explosion se produisant à 12^h35 et
 les 2 autres suivantes à 12^h40.
 Pas d'accident de personne.
 Obstruction de V.P. Tch II
 et de la V.G. n° 6

238

- 3 AOUT 1944

4⁴15

Lens - Lyon à Recigny

Entre Thieul Cessise et Pont de Vienne
km. 143.472

Voie coupée par explosion
et point de deux barrières

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t d Troyes

22. Section d Troyes

195. District d Sens

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d de Châlons à Sens (57 sud)

Gare d de Thiel-Crinière ou point kilométrique 143,472

entre les gares d de Thiel-Crinière et de Pont-sur-Vanne

Le 3 mai 1946 à 6h45
Explosion de 2 pétards placés par des hommes
L'explosion a été placée sous le coude de l'appareil n°
et dans la partie inférieure de la voie droit au
point du travail de l'agent administratif. Des débris se
sont projets au BV aussi que les explosions et ont
couvert les salles de téléphoniques tout en meurant
de deux mitraillettes. Il a été également
brisé une rafle de mitraillette dans le bureau en
se relevant -
aucun accident de personne -

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	<i>voie de 16 m sectionné à 640 m du point d'arrête (km 16,533). bogie type ACA N° 560 détruit. porte d'approche (N° 57) détruite. 2 voitures écrasées. transmission fonctionnaire du disque été sans casque.</i>
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	<i>///</i>
Retard des trains	
Mesures prises	<i>remplacement du coeur par un coeur prélevé dans le rail de 16 m, vrillé - mise en place d'un rail de 16 m - réparation de la transmission - Remplacement des traverses - Envoiage de Breguet facteur misé de service à Thail dans la nuit du 2 au 3 Août 1944.</i>
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	<i>V.I.B - et Ex-</i>
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

- (1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) *LEMOINE*

A [redacted] , le 4 août 1944
 Le Chef de District
 [redacted]

236

- 3 AOUT 1944

de 1^{er} à 2^{er} entree

Paris à Belfort

Gare de Meusigny-Méry

Sabotage des installations de la gare

2

SX.

Transmis au Service Régional
à titre d'information.

pour l'instant, et jusqu'au
moment où nous aurons remplacé le
sémaphore au moyen d'un signal
prélevé sur une installation hors
service, le cantonnement téléphonique
devra être appliqué.

7 Août 1944.

L'Ingénieur Principal,

EV · *Dauvij*

20^e Arrondissement

Linéie de Paris à Mulhouse

21^e Section

Gare de Lesquin - Wing

Attentat du 3 Septembre 1944

~~JK~~

L'attentat commis le 3 Septembre 1944 vers 1 heure
en gare de Lesquin, Wing a causé les avaries
ci-après aux installations électriques de sécurité :

19. Circuits téléphoniques coupés : P.C.R et Paris-Boulogne
(rétablis à 10^h00). Télégraphe direct et S.D. rétablis à 10^h45

20. Sémaphore, mat empêché au ras du bord de
fondation. Boîtes sémaphoriques avaries.

21. Poste Vignier B.V. : Remis en état et cassé.

Véroux sous arme 5-6-7 et 8 avaries.

Câbles tracteur véroux 6-7 et 8 - 8°

Véroux des répétiteurs cassés. Coffrage du fort à
réfectionné. 1 boîte extérieure à 28 en avarie

40. Armoire Faurelin téléphone poste 021 : magnéto et
sonnerie avaries, cordon transmetteur coupé, porte
armoire cassée.

fonctionnement normal des controls des lignes
Varié I. Controls Disque et A. Vari II rétablis à
16^h30.

Rouilly le 3 Septembre 1944

Transmis à 2^e Bureau Contrôleurs P.H. SET

Rouilly le 8/8/44

le chef de section

P.C.R.

Y. Deubert SP

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

9^e Arrond^d de Breuil91^e Section d Romilly21^e District d Romilly

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillanceLigne de Paris à Belfort
Gare de Algrange ou point kilométrique

entre les gares d

et

3 août 1944, de 1^h à 2^h environ.
 sabotage des installations de la gare de Algrange
 des hommes armés se sont introduits dans la gare et
 ont coulé sur le fil électrique jusqu'à ont saboté
 les appareils de voie. Le semaïard double le porté des
 manœuvres, la gare hydrolique de voie 7 et la plaque
 tournante voie 5. Il ont incendié plusieurs wagons d'une
 rame Nationale sur voie 4, yens ont pris la
 fuite.
 pas d'accidents de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

7 cours de croisement - détruits - maphore double détruit - poste
hors service - 1 arme hydraulique détruite - une plaine torrentielle
débute - plusieurs traverses brisées - ligers dégâts aux bâtiments -
300. 000 francs

Montant des dégâts

Avaries au matériel

6 wagons avec 1 vne I et II, coupés - vne II rétablie à 10'10 avec ralentissement à 30 km/h.
vne I rétablie à 12' sans ralentissement.

Retard des trains

{ rétablissement des voies I et II en rot-couvrante

Mesures prises

{ sabotage établi

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

1

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Verbotage

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

1

A. Romilly, le 3 août 1944
Le Chef de District

Le Chef de District,

卷之三

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom **PETIT**)

237

- 3 AOUT 1944

1^{er} 40

Romilly - Epernay

Gare de Barbonne

3 wagons de bois usagés

2

290

- 4 AOUT 1944

17⁴³⁰

Paris à Bâle

Entre Lusigny et Montieramey
km. 185.520

Vole soufflé et déportée sur une longueur de 10m
par explosions d'engins (v. I)

2

270

- 4 AOUT 1944

1440

Lyon - Lyon à Rerigny

Gare de Fontaine

Voies F/II coupées par explosion

(malveillance)

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^d d TROYES

22. Section d TROYES

224. District d ESTISSAC

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

Ligne de SENS à TROYES (57 km)

Gare de FONTVANNES ou point kilométrique

entre les gares d

et

4 août 1944 à 1^h50
Sabotage, affaiblissement de voie sur V.P.
Sur le pont fut défoncé sous le cœur de roche
du franchissement 2 voie n° 1 sur voie II, dans le
cœur de roche (côté Sens) de la T.J.S. n° 5
Sur voie I et dans le cœur de roche du
franchissement 2 voie n° 8 sur voie I
La explosion se produisent entre 1^h50 et 2^h
Obstruction de V.P. I et II

pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	{ T.J.S. 46 ^k EST Branch 2N. 46 ^k EST	n°8 n°9	} inutilisable
Montant des dégâts			
Avaries au matériel	néant		
Retard des trains	néant		
Mesures prises	Rétablissement de la continuité de V.P. I et II voie II rétablie à 15 ^h 45 ^m , voie I en cours		
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	néant		
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	néant		
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Brigade de Gendarmerie des Communications } services Gendarmerie Feldgendarmerie		

A ESTISSAC, le 4 aout 1944 à 18^h

Le Chef de District

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) DALICHAMPT

270

- 4 AOUT 1944

1115

Lens. Lyon à Rerigny

entre Béthancourt et Aire en Othe

Vies I/II coupées par explosion
(malveillance)

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^e d TROYES

Section d TROYES

District d ESTISSAC

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE.

Ligne de Sens à Troyes (57 Sud)

Gare de AIX-en-OTHE ou point kilométrique

entre les gares d

110.278 à 117.463

et

4 août 1944 à 1^h15

Sabotage intentionnel de voie sur V.P.
Des explosifs ont été déposés dans le cœur de banchement
et deux à deux de roulement (sous Troyes) de la T.N. S. n° 8
sur V.P. n° II et dans le cœur de roulement du
banchement 2 (sous Troyes) n° 9 sur V.P. n° I
Les explosions se sont déroulées entre 1^h15 et 1^h25

Obstruction de V.P. I et II

Pas l'assassinat de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) { T.J.S. 46th EST n°8
Branch 2N. 46th EST n°9 } inutilisables

Montant des dégâts :

Avaries au matériel : ~~neant~~

Retard des trains : ~~neant~~

Mesures prises : ~~neant~~

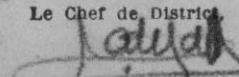
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : ~~neant~~

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : ~~neant~~

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : ~~Brigades de garde de communication~~ } prévenues
~~Gendarmerie~~
~~Feldgendarmerie~~

A ESTISSAC, le 4 août 1944

Le Chef de District



(Nom) DALICHAMPT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

293

Paris - Bâle

4 AOUT 1944

10th 90

Opere de Dreyer - Freize

Wagons vides suite explosion d'engours

2

- 5 AOUT 1944

18⁴⁵⁵

Paris à Mulhouse
Troyes - Priezé

Pont de ceau pétasde

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Région d. Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t d. Broges

22. Section d. Broges

222. District d. Broges-Beuze

Date et heure de l'incident

5 aout 1944 à 18^h55

Nature de l'incident

Sortie de cœur retardée

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le 5 aout 1944 à 18^h55, un retard a détruit
la pointe de cœur d'un appareil stocké au
parc à matériel près de l'A.P.G (Br^e 21.45^e E 5^o30^m G)

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

/

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } *Soin de cœur inutilisable*

Montant des dégâts : /

Avaries au matériel : /

Retard des trains : /

Mesures prises : /

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. } /

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : /

Autorités françaises et allemandes assises

A Troyes le 7 août 1944

Le Chef de District,

François

MARIÉ

(Nom)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

305/

- 5 AOUT 1944

2^h30

Rans à Bâle

Entre Rosaiques et Foulain
1km 276.400

Pont sur l'Arat endommagé par explosion en juillet
VI/II coupés

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EM

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Creuves
23^e Section de Chamoni
933^e District de Roland

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

INCIDENT⁽¹⁾ Octobre DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Paris à Belfort

Gare de ou point kilométrique 276.387
entre les gares de Foulain et Vesaignes

5 Otoit 1944 à 2^h 30

Avaries aux points de tablier métallique du P.T. sur le canal de la Marne au Rhin

Le cours de la nuit du 4 au 5, des incendies ont fait sauter une charge d'explosif posée à l'about du tablier côté Belfort.

Pas d'accident de personnes
circulation des trains interrompue sur
voie 1 et 2

En moyenne entre Belfort et Vesaignes
il y a 800000 t. de marchandise et 6
trains de voyageurs par jour (soit un croquis fait
pour avaries du tablier) 500 000 t.

Circulation sur voie 1, temporairement pour 6 jours au
minimum, sur voie 2 pour une durée indéterminée
Belfort, entièrement matériau H.S.

Aucun témoignage

Acte de sabotage

Enquête de la Gendarmerie et de la police
de la gare

A Chamoni, le 5 - 8 - 1944

Le Chef de District, FOREY

(Nom FOREY)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

M ou T acceptant la responsabilité

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

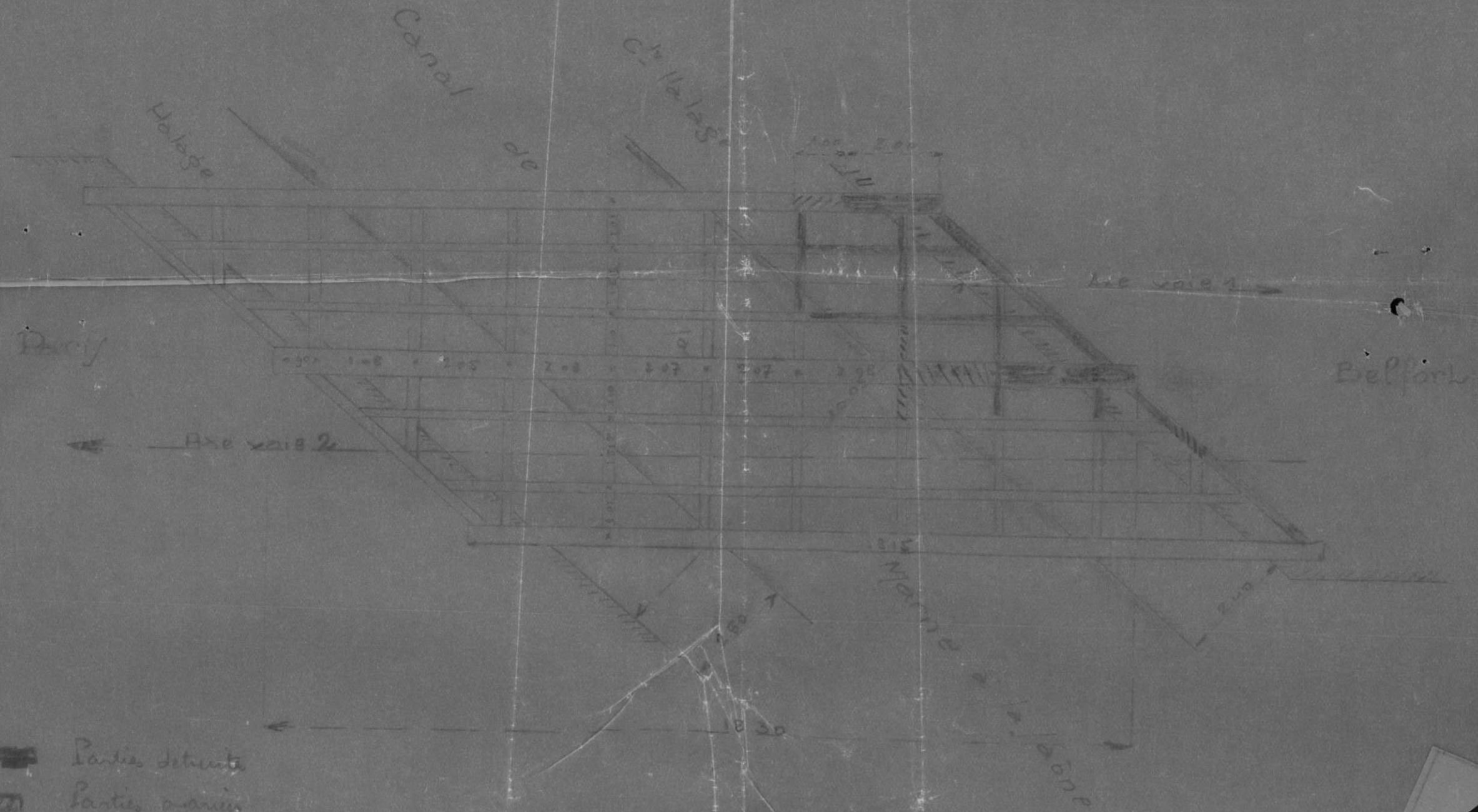
21
22 fevrier

Logue de Paris à Mulhouse

Arrivée au PI sur le canal de la Marne à la Saône

Riv 276 387 entre la gare de Fontaine et la halte de Vesaignes

Arrivée au PI 5 fevrier 1914



308

- 5 AOUT 1944

1425

Lens - Lyon à Rerigny

Fontvannes (Yonne)

13 pommes de terre détruites par explorations d'anglais

Par d'accident de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^d TROYES

Section d TROYES

District d ESTISSAC

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Ligne d Sens à Troyes (57 Sud)

Gare de FONTVANNES ou point kilométrique

entre les gares d

et

5 aout 1944 entre 1⁴30 et 2⁴

Avant 12h00 : app. I et II appels de mi sur V.P et V.G.
Des appels ont été déposés aux appels suivants :
- appels n° 4 sur V.II : cœur de croissement (1 jetant)
- appels n° 5 sur V.I : cœur de croissement et cœur de tâtonnement
- appels n° 6 sur V.G n° 3 : cœur de croissement (1 jetant 5 jetants)
- appels n° 7 sur V.G n° 3 : cœur de croissement (1 jetant)
- appels n° 8 sur V.G n° 4 : cœur de croissement (1 jetant)
- T.O. sur V.II : cœur de tâtonnement et cœur durissant (2 jetants)
- appels n° 11 sur V.II : cœur de croissement (1 jetant)

vers 13h00 : I et II et totalité de V.G
intensité

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

7 apparaît de vive inutilisable

Montant des dégâts :

(meant

Avaries au matériel

Want

Retard des trains

Retablissement continué de V.P. I et II

Mesures prises

V. II rebâtie à 17^h, le 5.8.44

i meant

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

THE BOSTONIAN

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

1

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Brigade de Gendarmerie Communications } avise
Gendarmerie }
Gendarmerie }
E TISSAC , 5 aout 19

A ETTISAC, 16 Jour 1946

Le Chef de District

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Non-

DALICHAMPT

- 6 AOUT 1944

Brienne à Sorcy
Entre Sommancourt et Chatourupt
km. 273.890

Rail de Balloné et enlevé

—
Sans conséquences

—
2

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Train déboulonné et enlevé de deux, les autres.

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Rétablissement de la circulation normale après avis du Service de l'entretien et de l'exploitation, à 19^h00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Train 3⁵ et 8⁰⁰ déboulonné et enlevé de deux
la caisse.

Sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

enquête en cours

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

enquête en cours

A Jonville, le 1^{er} Avril 1964

Le Chef de District,

Guérin

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) Guérin

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^e de Troyes9^e Section de Chamoy1^e District de Tonville

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

Sabotage

DE⁽²⁾

voie

Ligne de

Prieuré à Sorcy

Gare d

ou point kilométrique

273.890

entre les gares de

Sommaucourt et Chatonvill

Nuit du 5 au 6 Août

Sabotage (ail déboulonné et pulvérisé sur voie ferrée)
 A la suite de la découverte du sabotage commis dans
 la nuit du 5 au 6 Août à Sommaucourt, un raid général
 de la ligne a été fait entre Tonville et Wassy. Un raid
 déboulonné et pulvérisé suffisamment a été tiré
 du kil 273.890

Le raid contrevenait pour la circulation

371

- 6 AOUT 1944

15⁴³⁰

Bar d'Aube à Silly le François

Crèche Jeanne et Dieuville

km 28.140

Déaillement du train 59.126 suite rail
détruit

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Orléans

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^e d Troyes

Section d Troyes

District d Brienne le Château

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte — DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d Le Creusot à Troyes à Paris

Gare d ou point kilométrique 213 140

entre les gares d Dommartin et Verdun

le 6 aout 1944 vers 19 h 00

accouplement du train 59 126 - au Km 213 140

lors d'un arrêt de la ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

à la droite de la voie ligne Paris - Troyes - Chaumont

neant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	580 traverses à remplacer. 5 rails Bo Bo de 8 ^{me} à remplacer 600 boulons à remplacer.
Montant des dégâts	100.000 ⁺ 00
Avaries au matériel	16 Wagons déraillés 3.000 ⁺ de petite réparation
Retard des trains	travaux de remise en état commencés le 7 à 7 ^h 00
Mesures prises	Wagon de secours de l'Entente de Brienne arrivé le 7 vers 12 ^h wagon de secours du dépôt de Chambon arrivé le 7 vers 18 ^h 30 régarde wagon terminé le 8 à 20 ^h 00 voie rendue à l'exploitation le 8 à 20 ^h 00 avec ralentissement à 10 Km à l'heure entre les Km 21300 et 214.000
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la gendarmerie de Vaudreuil A Brienne, le 10 juillet 19 th Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

- 6 AOUT 1944

12 Heures

Brienne à Forcy

Gare de Formancourt
km. 269.520

Découverte de rail de boulame

entre Jonville et Warry au km. 273.890
Rail de boulame découvert à 19⁴⁶

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d'l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes2^e Section de Chamont2^e District de Jonville

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Sabotage DE⁽²⁾ voieLigne de Brûlon à ForcyGare de Sommeaumont ou point kilométrique 269.520

entre les gares de

et

Nuit du 5 au 6 Août

Sabotage (voie déboulonnée et enlevé sur voie principale)

Le jeudi 6 Août au matin de 4 personnes sur la police déboulonnée dans la région de Walluy le service de surveillance déboulonnée de 127^e voies vers 11 h 30 et 12 heures au ce acte de sabotage devait avoir été armés aux abords de la station de Sommeaumont ligne de Brûlon à Forcy section Jonville Walluy n'étant pas dans l'entité sur les lieux j'ai trouvé un rail 36^e de 8^e déboulonné et enlevé sur la ligne extérieure de la V.P. au km 269.520

Sous consignation pour la circulation

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Train déboulonné et cabré de deux les entailles.
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	/
Retard des trains	
Mesures prises	Relâchement de la situation normale après avis du Service de surveillance allemand. à 17 ^h 00
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Train déboulonné et cabré de deux les entailles. Sabotage.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

A Flaville, le 7 Août
Le Chef de District,

1944

(Nom BOURNICHÉ)

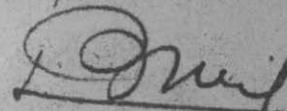
Ex
A la suite de l'arrestation de 11 personnes par la police allemande dans la région de Wassy, j'ai été avisé ce jour 6 Août à 12 heures par le service de surveillance allemand de St Dizier, qu'un acte de sabotage devait avoir été commis aux abords de la gare de Sommeusecourt (lieu de Naucourt à Sorey, secteur Jonville Wassy.) 17 étant rentré de route sur le lieu j'ai découvert en rd 30^o de 8^{me} débouché et enlevé sur voie publique au km. 269. 520 (gare de Sommeusecourt) Apres avis du service allemand de surveillance la situation normale a été établie à 17⁰⁰ ..

D'autre fait ayant fait visiter la voie entre Jonville et Wassy un 2^{me} rail 30^o de 8^{me} a été trouvé débouché et enlevé au km. 273. 890 (entre Sommeusecourt et Châloncourt). Situation normale établie à 19⁰⁰

fausse conséquence pour la circulation

Jonville le 6 Août 1944

Le chef de district



Copie à M^r le chef de secteur V.B.

Copie à M^r le chef du 2^{me} bataillon V.B.

Copie à M^r le chef de la section 27.

6 AOUT 1944

11415

Paris - Mulhouse

entre Mortierancy et Vendevie

km. 190.800

Péage de la voie

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2 Arrond^t d. TROYES

26 Section d. TROYES

261 District d. VENDEUVRE

Requête nominative et définitif

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Ligne d. Paris - Mulhouse

Gare d. ou point kilométrique 190.800

entre les gares d. MONTIERAHEY et VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

5 Août à 11^h 15

Retardage de Voie

Le 6 Août à 11^h 15 le filé 1 Voie I km 190.800 a été retardée à 1^h 00 de 2^h 30 du jour précédent Mulhouse.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Un seul accident de personne

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

1 Rail à 18^h 46^h EN arraché
1000

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Néant

Montant des dégâts

Circulation Voie I rendue le 7 Août à 18^h 00

Avaries au matériel

Partie au rail arraché remplacée par cingot à 7^h 00

Retard des trains

Néant

Mesures prises

VB et Ex

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Enquête de la Gendarmerie : aucun résultat

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

A Vendenne, le 8 Août 1944

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Chef de District,

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Jaffard
(Nom DUFFAUD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

354

- 6 AOUT 1944

Sens - Lyon - Reviugy.

Gare de Baully-Rouenay.

km 178.240.

Appareil de voie endommagé par explosion.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d TROYES25^e Section d - d^e253^e District d ERVY

Date et heure de l'incident.....

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillanceLigne d 56 SUD - ST FLORENTIN A TROYESGare d BOUILLY-R^{Ay} ou point kilométrique 178.850entre les gares d / et /6 AOÛT à 2^h45S'étardage du cœur de crois^t de l'app n^o 3 de BOUILLYExplosion violente à 2^h45. Quinze minutes plus tard, le chef de service constata la destruction d'une pointe de cœur de la T.I.S N^o 3 (déjà arraché par arrachage précédent).

Circulation interrompue.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Pointe de cœur inutilisable.
Montant des dégâts	/
Avaries au matériel	/
Retard des trains	/
Mesures prises	<p>Reparation par l'écurie locale. reniflage du cœur par de la vie courante.</p> <p>Voie rendue à la circulation à 11^h 30.</p>
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Destruction par sabotage.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Gendarmerie et Services allemands armés.

A ERVY. , le 7 Août 1944
Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom ROBERT.)

389

- 7 AOUT 1944

1^{HSO}

Feu lyon à Reviigny

Feu d' Castissac

hrs 112.100

Destruction par explosion de pointe
de cœur d'appareil

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond: d TROYES

22 : Section d TROYES

72M 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 8010 8011 8012 8013 8014 8015 8016 8017 8018 8019 8020 8021 8022 8023 8024 8025 8026 8027 8028 8029 8030 8031 8032 8033 8034 8035 8036 8037 8038 8039 8040 8041 8042 8043 8044 8045 8046 8047 8048 8049 8050 8051 8052 8053 8054 8055 8056 8057 8058 8059 8060 8061 8062 8063 8064 8065 8066 8067 8068 8069 8070 8071 8072 8073 8074 8075 8076 8077 8078 8079 8080 8081 8082 8083 8084 8085 8086 8087 8088 8089 8090 8091 8092 8093 8094 8095 8096 8097 8098 8099 80100 80101 80102 80103 80104 80105 80106 80107 80108 80109 80110 80111 80112 80113 80114 80115 80116 80117 80118 80119 80120 80121 80122 80123 80124 80125 80126 80127 80128 80129 80130 80131 80132 80133 80134 80135 80136 80137 80138 80139 80140 80141 80142 80143 80144 80145 80146 80147 80148 80149 80150 80151 80152 80153 80154 80155 80156 80157 80158 80159 80160 80161 80162 80163 80164 80165 80166 80167 80168 80169 80170 80171 80172 80173 80174 80175 80176 80177 80178 80179 80180 80181 80182 80183 80184 80185 80186 80187 80188 80189 80190 80191 80192 80193 80194 80195 80196 80197 80198 80199 80200 80201 80202 80203 80204 80205 80206 80207 80208 80209 80210 80211 80212 80213 80214 80215 80216 80217 80218 80219 80220 80221 80222 80223 80224 80225 80226 80227 80228 80229 80230 80231 80232 80233 80234 80235 80236 80237 80238 80239 80240 80241 80242 80243 80244 80245 80246 80247 80248 80249 80250 80251 80252 80253 80254 80255 80256 80257 80258 80259 80260 80261 80262 80263 80264 80265 80266 80267 80268 80269 80270 80271 80272 80273 80274 80275 80276 80277 80278 80279 80280 80281 80282 80283 80284 80285 80286 80287 80288 80289 80290 80291 80292 80293 80294 80295 80296 80297 80298 80299 80300 80301 80302 80303 80304 80305 80306 80307 80308 80309 80310 80311 80312 80313 80314 80315 80316 80317 80318 80319 80320 80321 80322 80323 80324 80325 80326 80327 80328 80329 80330 80331 80332 80333 80334 80335 80336 80337 80338 80339 80340 80341 80342 80343 80344 80345 80346 80347 80348 80349 80350 80351 80352 80353 80354 80355 80356 80357 80358 80359 80360 80361 80362 80363 80364 80365 80366 80367 80368 80369 80370 80371 80372 80373 80374 80375 80376 80377 80378 80379 80380 80381 80382 80383 80384 80385 80386 80387 80388 80389 80390 80391 80392 80393 80394 80395 80396 80397 80398 80399 80400 80401 80402 80403 80404 80405 80406 80407 80408 80409 80410 80411 80412 80413 80414 80415 80416 80417 80418 80419 80420 80421 80422 80423 80424 80425 80426 80427 80428 80429 80430 80431 80432 80433 80434 80435 80436 80437 80438 80439 80440 80441 80442 80443 80444 80445 80446 80447 80448 80449 80450 80451 80452 80453 80454 80455 80456 80457 80458 80459 80460 80461 80462 80463 80464 80465 80466 80467 80468 80469 80470 80471 80472 80473 80474 80475 80476 80477 80478 80479 80480 80481 80482 80483 80484 80485 80486 80487 80488 <u

District d.

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALIEUILLANCE

Ligne de SENS ET TROUVE (599)

Gare d' ~~ESTAC~~ ou point kilométrique

entre les gares de et

7 aout 1944 de 1^h50 à 6^h02,
vecteur du V.P. et de V.G. ne diffère pas suffisamment
pour que l'on puisse dans le appareil 20000 mètres.
Le 533 du V.P. n° 1
Le 46 EST du V.P. n° 9
Le 46 EST du V.P. n° 12
Le vecteur du V.P. qui est le vecteur respectivement
du 1/2 de l'heure 6^h02 à l'heure de début
de l'exp. de l'assentement de l'appareil 1 (9 et 12), et
du 1/2 d'heure de l'heure du 12
différent de l'heure

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) { 2 appareils de voie inutilisables
 Montant des dégâts : nœant
 Avaries au matériel : nœant
 Retard des trains : Retardablement nœant, continuité de V.P.
 Mesures prises : nœant
 Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées : nœant
 Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : Brigade de Gendarmerie de Communication, anseé
 Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : Gendarmerie, anseé
Fédération
Fédération

A

ESTISSAC, le 7 août 1944

Le Chef de District

Jabid

DALICHAMPT

(Nom)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

378/ - 7 AOUT 1944

0⁴

Sur lyon à Perigny

Entre P-Juiney et Thumeleire

1km 171.150

Pont métallique supérieur détruit par
explosif.

2

Ligne de Troyes à Brienne

Acte de malveillance au P.I. de 8m,50 kil. I7I.I03
entre St-Julien et Thennelières
et Mise hors service de 2 pointes de cœur en gare
de Thennelières dans la nuit du 6 au 7 Août 1944

EV

Rapport sommaire

Dans la nuit du 6 au 7 courant, le T.M. du P.I. de 8m,50-
kil. I7I.I03 entre St-Julien et Thennelières a été mis hors
d'usage par l'explosion de pétards. Les 8 poutres supportant les 4
files des voies I et 2 sont percées et déchiquetées dans l'âme
au milieu de leur portée.

Dans la même nuit, une explosion de pétards mettait hors
service deux pointes de cœur en gare de Thennelières, une dans
le branchemennt N° 1, l'autre dans la T.J.S. n° 2.

Il n'y eut aucun accident de personne.

Les autorités françaises et allemandes ont été avisées
réglementairement.

Troyes, le 7 Août 1944
Le Chef de Section,

Dichowebel

4

2¹⁰
1 AOUT 1944
Paris-Bâle
Entre Montfermeil & Le Vésinet au Chêne
km 190.500
—
Vue coupée par explosifs

2

cl 22^h 45^m 23^s

8 AOUT 1944

Paris à Mulhouse

Entre Vendôme et Jossains

1km. 201.450 / 201.520

Voies I et II coupées par pétard

2



Rapport renommé et définitif

- INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Ligne de Lorient à Mulhouse
Gare d. ou point kilométrique 201,450/201,520
entre les gares d. VENDEUVRE et JESSAINS

incident :
ent :

l'incident et conditions
squelles il s'est produit ...

8 Août 1944 de 22h45 à 23h00
Sabotage Voie I et II
Le 8 Août 1944 9 actionnaires se sont fait entendre
à Venduvre de 22h45 à 23h00. La reconnaissance
a montré que deux hommes commandait un
sabotage. 1 de 21 mètres 1 à mi-hauteur.

conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

10 Rails 16 tress et 5 barres arraché Voie I
8 Rail 812 et 6 barres arraché Voie II

Montant des dégâts

10 000

Avaries au matériel

Néant

Retard des trains

Voie I rendue à la circulation le 9 Août à 18h
Voie II rendue à la circulation le 10 Août à 16h

Mesures prises

Coupe des parties au Rail arraché long de long, de
faisant à arm un seul coup de fusil.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

/

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Ex - VB

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête au le Gendarme. Résultats néant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A VENDEUVRE, le 10-8-1944

Le Chef de District,

X/ans

(Nom DUFFAUD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

432

8 AOUT 1944

3⁰

Châlons - Thierry - Ronville

Entre le Essarts et Villemauré

km 55.850

Découverte d'une bombe non explosée

2

425) 8 AOUT 1944

Neuville
Gare de Neuville-Grandes
Lm 186.350

Voie coupée par explosif

2

425

8 AOUT 1944

2⁴

Lens Lyon à Remy

Rouilly - Jeandot
km 186.850

Vie I coupeé par avion

2

///

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport sommaire et définitif
INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Région de EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e de TROYES

26. Section de TROYES

263. District de PINEY

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

Ligne de TROYES à S'NZIER

Gare de ROUILLY-GERAUDOT ou point kilométrique

entre les gares de et

Le 8 Août 1944 à 2¹⁰

Explosion de filardo

Brûles dans l'armillaire et la faute de cœur de
l'opérateur n° 12 de la gare de Rouilly-Geraudot
au km 186.350, suite à explosion de filardo.

meurt

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

au quaiillage et pointe de coeur détruit

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Remplacement de l'auquillage et pointe de coeur par de la voie courante. Accès au quai militaire supprimé
voie rétablie le 8.8.44 à 17h30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

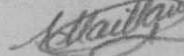
malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Service allemand et gendarmerie avisés

A Liny , le 9. Août 1944
Le Chef de District, *lequel*



(Nom MAILLARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

8 AOUT 1944

1^{er}

Paris à Mulhouse

Entre Vendôme et Jersani

km. 203.800

Voie coupée par explosion de pétard

2

- 8 AOUT 1944

0"15
()

Leus à Châlons

Port of Vanne

km. 141.800

Fils téléphoniques détruit

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

1^{er} Arrond^e de Troyes

99^e Section de Troyes

995^e District de Sens

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE Malversation

Ligne de Sens à Châlons (57 Sud)

Gare de Pont/Vanne ou point kilométrique 141,800

entre les gares de et en gare de Pont sur Vanne

Le 8 octobre 1944, à 0^h15

attentat

Des hommes se sont présentés à la gare de Pont/Vanne, ont arraché les fils téléphoniques et détruit les appareils de téléphonie en manquant l'agent EN de service dans la gare. Ils ont détruit à 0^h15 BV (à ce moment) que un train de marchandise SNCF en direction de Paris venait de passer et des explosifs se sont déclenchés

Les voies I et II ont éclaté au bout 500 mètres de

aucun accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } *Gravité de l'accident - L'ail de 1100 tonnes -*
 Montant des dégâts : *100000 francs*
 Avaries au matériel } *10000 francs*
 Retard des trains : *1h 15*
 Mesures prises } *Consignation des dégâts et de la sécurité -
Le train est arrêté à 9h45 - Lin I en considération.*
 Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. } *Examen de la cause de la mort du fourgon*
 Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) }
 Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) }

A, le

Le Chef de District,

19

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) *LÉONARD LEMARIE*

9 AOUT 1944

17⁴⁵

Lens Lyon à Rergny

Butte Mathaux et Brieuine le Château
km. 208.780

voie coupée par explosion de pétard

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d. Troyes

26. Section d. Troyes

26. District d. Brienne-le-Château

Date et heure de l'incident

9 aout 1944 à 17^h45

Nature de l'incident

Collision de deux trains, entraînant l'effacement de la file de voie I
sur 150 m. Rue 213.730
2 groupes de deux wagons, bien en place, ont été retournés
mêmes trains sur la file II avec I et file 3 voies II

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Les d'accidents de personnes -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	5.000 ⁺ 00
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	récent
Retard des trains	
Mesures prises	Réparation entrepris dans la nuit à 7.00 travail terminé à 11 ^h 00
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Enquête de la Gendarmerie à Preux le châtel
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

- (1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom *A. Durand*)

A. Durand, le 18

Le Chef de District,

1940

3° - Un état nominatif des agents qui avaient plus de 45 ans au 1^{er} Janvier 1884 et ne peuvent plus être commissionnés. Ces agents continueront à être employés en régie.

Paris, le 28 Juillet 1884.

Le Directeur de la Construction,

C. J. A.

RETOURÉ
PARIS 25 8 1884
PARIS 25 8 1884

- 9 AOUT 1944

8⁴

Lens à Châlons

Entre Malay le grand et St. Savinien
km. 150.100 - 152.500

Fils téléphoniques sectionnés

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d' Troyes

23^e Section d' Troyes

22^e District d' Lens

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne d' Lens à Châlons 57 Sud

Gare d' ou point kilométrique 150,100 - 152,500

entre les gares d' Malay le Grand et Saint Savinien

Date et heure de l'incident

9-8-44 découvert vers 8^h
fils téléphoniques sectionnés

Nature de l'incident

9-9-44 Le cantonnier Schuller Paul, faisant la tournée de vigilance, a découvert que des fils téléphoniques sectionnés aux PK 150,100 et 152,500

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Services intéressés avisés

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

autour mon décret

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Lens, le 9-8-1944

Le Chef de District,

J. Mangin

(Nom MANGIN)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

10 AOUT 1944

Charmont à Epinal

Entre St. Blin et Pray de La Janche

km. 29.060

Rail coupé par déséchisage
et attaqué à main armé du train
24.135

2

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Néant

Montant des dégâts

Néant

Avaries au matériel

Forain 24.135 : 4⁴ 20

Retard des trains

Le chef de gare Bourgoin a été avisé au moyen du téléphone par la gare de St Béin à 13⁴ 25 au PN de Messigny N° 1 où il se trouvait. Il a été rendu au fil de conversations à 14⁴ 30. L'autorité allemande arrivant sur les lieux a été avertie et donne de remettre l'ordre en état. Celle-ci a été renommée à la circulation à 16⁴ 20.

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Néant

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête en cours

A Bourgoin, le 10 Août 1944
Le Chef de District,

1944

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom Henri)

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

27^e Section de Chaumont

273^e District d'Andelot

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ SABOTAGE

Ligne de Chaumont à Epinal

Gare de Chaumont à point kilométrique 29,060

entre les gares de St. Blin et Progny/Épauville

Le 10 Août 1944 à 13^h15

Attaque à main armée du train n° 24.135
Le train n° 24.135 composé de wagons citernes a été stoppé par
son mécanicien à 13^h15 au Km 29,060 devant une courbure de
la ligne. Il effectuait au Km 29,060 par dérivation de 2 rails sur
les 1er et 2^e et rebond de 2m de la voie vers l'intérieur. dès que
le convoi a été stoppé il a été attaqué par des individus
armés de mitraillettes. Le personnel allemand d'accompagnement
du train a répondu au mitraillage et le mécanicien a
retourné rapidement jusqu'en gare de St. Blin.

Néant

10 AOUT 1944

12^h25

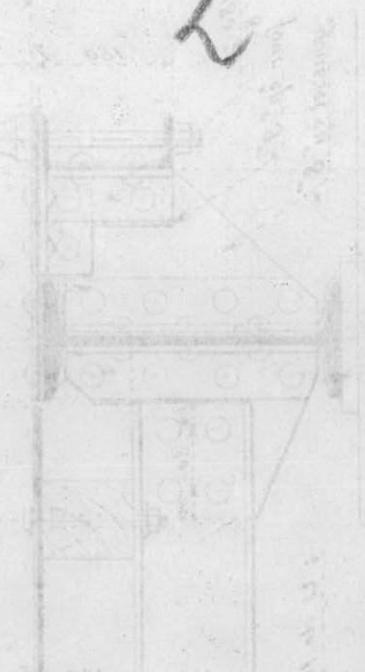
Leu Lyon à Rivegny

Entre les gares d'Éclaron et d'Allichamps

km 261.780

Coupe de la voie par explosion de pétard

2



Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Rail de 12 ^{me} 30 kg sectionné sur 45 cm à 1m50 du joint avec élaron 1 traverse à remplacer
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Cas d'avaries au matériel roulant
Retard des trains	3 ^h 05
Mesures prises	Remplacement du rail de 12 ^{me} Remplacement d'une traverse Circulation normale rétablie à 15 ^h 30
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Acte de sabotage
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	/
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	néant

Montluçon, le 10-8-1944
 Le Chef de District,

Bridg

BIDAUT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^e de Troyes24^e Section de St Dizier24^e District de Montier-en-Der

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Sens Lyon à Revinjy

Gare d _____ ou point kilométrique 261,780

entre les gares d 'Eclaron et d'Alliermont

Le 10 août 1944 à 12^h 25

Coupure de la voie par explosion d'un pétard

Le 10 août 1944 à 12^h 25 au Km 261,780 de la ligne 57
entre Alliermont et Eclaron et au passage du train
de secours St Dizier Riomilly une explosion
provoquée par un pétard sectionne le rail
de 4 sur une longueur de 45 cm. La machine
N^o 5 wagons franchissant la coupure sans dirailler

militant

14

19405

11 AOUT 1944

Puis à Mulhouse

—
Montierancy

—
Pointes de cours détruites par explosions
de retard

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d E 80

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d TROYES

26^e Section d TROYES

261^e District d VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées ..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Représ. Commissaire à définir

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Ligne d Paris - Mulhouse

Gare d MONTIERENAY ou point kilométrique

entre les gares d _____ et _____

11 Avril 1944 à 19⁰⁵

Retardage cours d'appareils.

Le 11 Avril 1944 à 19⁰⁵ les cours des appareils VP et Mulhouse de la gare de Montierenay ont été retardés. 10 bombes ont été posées, une bombe n'a pas éclaté.

Un seul accident de personne

3 cours de cunement } en retard au Ma courses
2 cours de traversée }

9,000 +

Noir

Voie I renvoie à la circulation le 12 Avril à 17³⁰
Voie II —

Remplacement d'un cours de cunement fer
rail ordinaire.

La bombe non explosée a été enlevée par les services
allemands le 12 Avril à 18⁰⁰.

Voie crevée au des - joint 2-IV inutilisable

Ex de VB

Engin de la Jontzene. Résultat Noir

A Vendôme, le 12 Avril 1944

Le Chef de District,

Duffau
(Nom DUFFAU)

11 AOÛT 1944

9th

Paris à Mulhouse

Entre Jersais et Vaudrevilliers

App 207 740

Rails coupés suite à explosions de pétards

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' 160

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond¹ d' Troyes

26^e Section d' Troyes

262^e District d' Bar-sur-Aube

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d' Paris à Mulhouse

Gare d', ou point kilométrique

entre les gares d' Tessy et Vauclercwiller

Le 11 Août 1944 à 9^h

Rails coupés suite explosions de pétards
le 11/8/44 le CT de l'unité Bocquet-Rene, de passage
en gare de Tessy vers 9^h entaillent 10' d'entonnoir
en direction de Vauclercwiller. Il s'y rendit de suite
et constata que les Voies Ier II étaient coupées en 5
endroits sur chaque filé entre les Rui 207.740 et 207.810.
Ce CT Bocquet fit immédiatement les mesures
de sécurité qui s'imposaient.

Voies Ier II coupées - pas de blessures

10 rails 46^{kg} de 18^m coupés en leur milieu (tranches de 0,70)
10 rails 46^{kg} 533 de 18^m — d° — d°
10 traverses coupées

Néant

Rails sciés à proximité des couures: triage de long effectué
couplage et mise en place des couures de raccord.
Voie I rendue à la circulation le 12/8 à 19^h (nous retardent-
Voie II — d° — 13/8 à 17^h)

Acte de malveillance

À Bar-sur-Aube, le 13 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

11 AOUT 1944

6445

Laon à Chaumont

Entre Francles et Vignory
Km. 282.180

Pétrage du rail au passage
du train C O Y

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond' de Troyes

24. Section de Châlons

212. District de Bologne

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Consequences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Ligne de Lison à Châlons

Gare d _____ ou point kilométrique 282 180

entre les gares de Frouard et Vignory

11 Août 1944 à 6^h 45.

Rail rompu sur voie I file 2 par suite d'explosion au
passage du train COY.

Rail rompu sur voie I file 2 par suite d'explosion
au passage du train COY

Webast

		K 0,75 - 2,98
(Laon)		(Chamoult)
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	1 rail de 18 m. cassé (465.5.33), ainsi que 2 traverses 1 fil de la nappe des PTT cassé.	
Montant des dégâts	4000 f	
Avaries au matériel	Machine du COY cassée 5 briques de vitre au poste gare et aux voitures de ce train.	
Retard des trains	COY retard 50'; navette de Chamoult à Guiville au Vrai II, retard 1430.	
Mesures prises	Remplacement du rail et des 2 traverses cassé par rail I. Enlèvement explosif, conteneur et dévouanteur au Vrai II fait par le dévouant. Rail cassé ainsi que 2 traverses constatées. Présence du chef de gare allemand à Bolzene, 16, Richman-Willy. Au Vrai II, fil 3, existait, au poste, 4 project. Si plus de 1000 mètres au poste et dévouant devant produire une explosion au passage et un mouvement au cette poste.	
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées,		
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)		
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)		

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Reçus
à Bolzene, le 11 Août 1944
Le Chef de District.

(Nom) BERTRAND

12 AOUT 1944

Bleomé à Chambon
entre les gares de Bleomé et St. Fulay
km. 224.480

Déconvenue de rail de l'informé et déclassé

J

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d'.....

Service de la Voie et des Bâtiments

91 • Arrond^e d'.....

241 • Section d'.....

241 • District d'.....

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Consequences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

malveillance

Ligne de Blesme à Chaumont

Gare d'..... ou point kilométrique 224 480

entre les gares de Blesme et de Chaumont

12 Août dans la nuit
vait de lire fini et descendu au kil 224 480
S'arrêta alors devant le canton 2 qui faisait au
kil 225 000 et rendait au point 5 Blesme grand
alors qu'il y a un rail détruit au point 5
l'heure a fini de faire un mouvement au point 5 et
avait et descendu jusqu'à 5 kil 225 000
à 225 000. La gare grande le train caca au temps
de la nuit mais rendit la route à l'heure
Puis il a été fait une déviation
telle que la route du train caca

ment

ment

ment

malversation de la voie fut également rendue à 225 000
le canton 2 qui fait la route de l'heure
de repasser - le 100 détruit au point 5
à 225 000. La gare grande le train caca au temps
de la nuit mais rendit la route à l'heure
Puis il a été fait une déviation
telle que la route du train caca

A , le 1940

Le Chef de District,

(Nom)

J. GÉRARD

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

11 AOUT 1944

24/15

Troyes à Châlons

Entre les gares de Crenay et de Pont d'Y. Marie
10km. 84.125

Désaillage de 2 wagons du train 7517
sortis à rail pétardé

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHÉMINS DE FER FRANÇAISRégion d. EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^d d. La FèreSection d. ✓District d. ✓

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

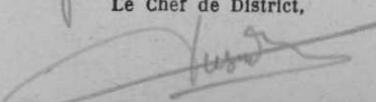
Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillanceLigne de Crécy à ChâlonsGare d. ou point kilométrique 84 125entre les gares de Cancy et Pont St EloiarieLe 11 Août 1944 à 2^h15
déraillement de 3 wagonsUn passage du Train 7517 marchant à contreforte de Châlons
à 2^h15 le 11 Août 1944 sur l'voie I un retard a causé la voie
sur 2 ml de longueur faisant dérailler les 6ème et 7ème
wagons et détruisant les voies I et IInéant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 rails de 17 ^m 16 ["] E ; 1 joint supporté, 8 traverses 16 ["]
Montant des dégâts	néant
Avaries au matériel	Voi I 9 ["] 15 Voi II 8 ["] 15
Retard des trains	la brèche a été comblée par un coupon de 5 ^m pris au râtelier de secours
Mesures prises	atténuer
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Autorités et S ^e allemand prévenues. Enquête en cours

A Lorry, le 11 Août 1914
Le Chef de District,


(Nom FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

12 AOUT 1944

20^{h30}

Troyes à Châlons

route St. Etienne Noyay et Montbuzain
km. 62-650

voie coupée par explosifs de pétard

pas accident de personnes

2



12 AOUT 1944
TROYES
AUBE
20^{h30}

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de P 21

Service de la Voie et des Bâtiments

2 • Arrond^t d. Corrèze

95. Section d.

252. District d. {

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical).....

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malversation

Ligne de Groix à Châlons

Gare d..... ou point kilométrique

entre les gares d S^e Etienne Bézy et Montsuzain

13/2/44 0 90 430

abstruction Vie II
Se 19 Déc 1964 le rap' visite file 4
d. 11206 l'd. l'opérateur a été coulé en son intérêt
par une explosion occasionnée par l'explosion

Les accidents du père-mère

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	1. rail de 11'66-30 ^K
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Heureux
Retard des trains	
Mesures prises	Remplacement du rail avec matériel disponible de Siemens - voir rubrique 438 à 9 th
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	attentat
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ...	voies
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Gendarmerie, en cours. Autorités administratives et judiciaires comme tout ce que services allemands

A Garey, le 14 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom DUMONT)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

12 AOUT 1944

19^h45

Troyes à Châlons

Entre Montbazon et Chauvain
km. 67.300

Voie 1 coupée par explosion d'engin

Pas d'accident de personne

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d. Paris

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d. CreilSection d. BrDistrict d. Br

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produitConséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ MalveillanceLigne d. Creil à ChâlonsGare d. _____ ou point kilométrique 67 800entre les gares d. Montreuil et Charmeil12 Avril 1966 à 10⁴⁵
Obstruction à l'ouestLe 12 Avril 1966 à 10⁴⁵ le rail de 17^{kg} t
qui est à 10⁴⁵ a été coulé à 10⁴⁵
une explosive accusant une puissance
de 750 tonnesPas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A environ de 6^h 30, 16^h 30-
La plaque d'identification d'un

Mont-

Meilleure estimation possible
Qui vaudra à 18^h 30-19/8

affirme

Mont-

meilleure estimation possible, et
qui vaudra à 18^h 30-19/8

A Cagnes, le 18 Août 1955

Le Chef de District,

P. de Lignac

(Nom

DUMONT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

12 AOUT 1944

0⁴30

Troyes à Châlons

Gare de Châlons

km. 70.900

Destruction par explosif
d'une pointe de cœur

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. Est

Service de la Voie et des Bâtiments

8. Arrond^t de Loigny

15. Section d. v

25. District d. v

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Loigny à Châlons

Gare de Charmont ou point kilométrique 46900

entre les gares d. et

le 12 Août 1966 à 0^h30

destruction d'une pointe de coeur

Une explosion de fétard détruit la pointe de coeur du branchemet
2 voies n° 8, obstruant la voie I et interdisant la jonction
voie I - voie II

néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

1 pointe de cœur

Montant des dégâts

néant

Avaries au matériel

Sur Voie I 9^h

Retard des trains

remplacement de la pointe de cœur par un coupon pour rétablir la
voie droite

Mesures prises

attenter

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Authorities et S^e allemand avisés

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

À Troyes , le 12 Août 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom FUZELLIER)

lesquels ces agents ne sont admis qu'a titre temporaire a
la Compagnie, il convient de les payer pour toutes choses
comme ils l'ont fait par l'Etat.

D'autre part, il ayant été convenu que nous puissions
-rions M^r Tronchet, chef de section, qui avait été nommé
sur la liste des agents à représenter par la Compagnie,
et que ses appoinements, qui étaient de 3000, seraient
portés à 3500. Tandis il attendra l'explication des fonds
pour le payer à ce dernier taux ? Oui
Je serais d'accord de vous le proposer, pour nous
conformer strictement à la prescription de la convention
ci-jointe.

Il suit avec respect Monsieur l'ingénieur en chef
corps civil-humble, et très obéissant serviteur.

13 AOUT 1944

13^h50

Lens Lyon à Rerville
Villefontaine à Bar sur Aube

Gare de Bucy le châtel
km. 207.500 ligne 57
— 222.600 ligne 59

Destruction de points de cœur
par captifs

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d' l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

21. Arrond^e de Troyes16. Section d' Troyes164. District de Brienne le château

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d'

Gare de Brienne le château ou point kilométrique 207.500 L 57

entre les gares d' et

13 aout-1944 à 13^h 50Coup de canonniement onto l'incin. lante dans TJS N°1
coup de canonniement du chayt N°21 distanciePar suite de l'absentia de l'ad. ; le coup de
canonniement de la TJS N°1 est detruit et le coup de
canonniement du chayt SV N°21 est detruis

Néant

GJ

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	le cours du voielement de la TJS est utilisable
Montant des dégâts	le cours du voielement du chemin envoi sera à remplace plus tard. (cette en profil mais pas finis apparaissent)
Avaries au matériel	20.000 ⁰⁰
	neant
Retard des trains	neant
Mesures prises	Remplacement du cours du voielement de la TJS voies rendues à l'exploitation à 21 ^h 30
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	neant
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la Gendarmerie de Braine le château

A Braine, le 14 aout 19 00
Le Chef de District,

(Nom A. Béauj)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

13 AOÛT 1944

6⁴⁵⁰

Lens à Chalons

Malay le Grand

Incendie de 5 autocars en gare

—
2

13 AOUT 1944

6^h45

Troyes à Brienne vers Revinay
Entre Thennelières et Ronilly Gerandot
km. 179.300

Déraillement d'une machine et de deux
Wagons suite à rail déboulonné et désolidarisé

—
Pas d'accident de personnes
—

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d'L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^d de TROYES26^e Section de TROYES92^e District de PINEY

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

RAPPORT DEFINITIF

Ligne de TROYES à BRIENNEGare d..... ou point kilométrique 170.300entre les gares de THENNELIÈPES et ROUILLY-GRÉAUDOT

13 Août 1944 n° 6415

Deraillage sur voie II

La machine 141 C 398 remorquant un train sanitaire vide a déraillé de tous les wagons sauf que son tender et les wagons suivants. Un wagon de 8 m 30^t avait été déchiré et transformé en bâche et déposé dans l'herbe de la voie 2. Il y a eu obstruction des rails, on fait une enquête au voisin de 1^{er} juillet à Rouilly Chaudet

cas d'incident de personnel

- 4 -

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } 8 rails de 8m - 35 traverses 5 éclines 30^K
20 boulons 60 tiefouds hors d'usage

Montant des dégâts :

Avaries au matériel } :

Retard des trains : voie rendue le 15 Août à 23^h

Mesures prises } :

Relevage avec le wagon de secours du dépôt de Troyes
voi avarie remplacé

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. } :

néant

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête). } :

Service allemand et gendarmerie avisés

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) } :

A Fincéy , le 16 Août 1944
Le Chef de District, *Maillard*

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom *MAILLARD*)

2^e Arrondissement

Section 26

Ligne de Troyes à Brienne

Acte de malveillance sur voie 2 Kil:179.300
entre Thennelières et Rouilly Géraudot le 13 Août 1944.

Rapport sommaire

Aujourd'hui 13 courant à 6^h45 la machine 141C598 remorquant un train sanitaire vide a déraillé de tous ses essieux ainsi que son tender et les deux wagons suivants au Kil/179.300 entre Thennelières et Rouilly Géraudot dans les circonstances suivantes. Un rail de 8m 30K avait été déséclissé, détiréfonné en partie et ripé vers l'intérieur de la voie sur file 3 (on fait voie unique sur voie 2 de St Julien à Rouilly-Géraudot)

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

8 rails et 35 traverses sont hors d'usage.

Le relevage commencé p^{rem}ier avec le wagon de secours de Troyes durera environ 48 heures.

Les autorités civiles allemandes ont été avisées réglementairement.

Troyes , le 13 Août 1944.
Le Chef de Section,

Dickens

SR

13 Août 1944

23^h30

Nuits d'Rareine à Bricon

entre Saignes et Semeroy

km. 18.140 - 17.500

Coupe de la ligne 53 (rail et téléphone)

2

ET
 SOCIÉTÉ NATIONALE
 DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Orne

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrondi de Rouen

23^e Section de Chaumont

28^e District de Chatillon

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
 (Nom, titre, résidence et signature)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Mantes à Rambouillet à Chatillon

Gare de ou point kilométrique 18,120 - 18,500

entre les gares de Rigny et Bennecourt

13 Août 1940 à 23^h 30

Coupure de la ligne 53 (rails et téléphone)

Tous la nuit du 13 au 14 Août 1940 ont accusé de la résistance sur cours sur la ligne 53, 4 rails aux Rm 18,120 et 18,154 et 4 postes téléphoniques entre le Rm 18,120 et 18,500

électriques et communications téléphoniques interrompues

4 rails détruits sur une longueur de 2^m 50 et 4 poteaux détruits

meurs

meurs

Connexion assurée par les gares de Rigny et Bennecourt

cause : immobilisation de la ligne 53

T. B.

l'avis du chef de District le 21.9.40

à Chatillon, le 21.9.40

Le Chef de District,

(Nom HEYLER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

13 AOUT 1944

9^h10

Lens lyon à Reigny

Entre Mathaux et Brienne à Château

km. 202.650

Rail coupé par explosion de pétard

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISINCIDENT⁽¹⁾DE⁽²⁾

malveillance

Région d 22

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d 22Section d 26District d 260

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)Ligne de Le Creusot à Ruyigny voie IGare d Mathaux ou point kilométrique 221 650entre les gares de Mathaux et Brunay le château

13 aout 1944 2^h10
 Accrochage de l'avis entre deux locomotives d'usine 3a et 8
 sur la ligne 22 voie I et de déclenchement d'un accident au lieu
 de la gare de Mathaux qui entraîne l'enfouissement d'une
 machine HLP qui a percuté à bout portant l'accrochage
 d'usine de 22 aout. Il est fait une machine
 221 650 sur la ligne 22 aout le
 la machine HLP est renversée dans le talus
 la machine 221 650

neant

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } 2 rails de 8^{me} Bo Ry crenelé
 Montant des dégâts : 10 000⁺ FF
 Avaries au matériel } man
 Retard des trains : man
 Mesures prises } être rendue à l'enquête au 11^{me} 30
 Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.
 Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)
 Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête de la fondation de Brux-Léchelle
 A Brux, le 14/8/1944
 Le Chef de District,
 (Nom *S. Dauw*)
 (Nom *S. Dauw*)

(1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

13 AOUT 1944

0^h10

Sens à Troyes

Gare de Vulaines

Destinat. de deux appareils du V.12

2.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Le Mans

Service de la Voie et des Bâtiments

1. Arrond' d' Le Mans

22. Section d' Le Mans

224. District d' Le Mans

~~INCIDENT⁽¹⁾~~ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne d' Le Mans à Angers 575
Gare de Velaines ou point kilométrique
entre les gares d' et

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

13 Août 1944 à 0^h30
Explosion de 2 appareils sur VR

Des explosifs ont été déposés dans les cours
de manœuvre des appareils 1 et 3 de la
gare de Velaines
Les explosions ont été produites vers 0^h10.

Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Voies I et II détruites

2 trains de voyageurs éventrés (appel 1 et 2)

voies

voies

des individus armés causes du meurtre ont été faits
sans peine de mort de repêcher ces appartenants

Gravement blessés dans l'attaque
mises

A ESTISSAC, le 14 aout 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

MACLOUX

14 AOUT 1944

76445

Montier sur à Pagny sur Meuse

Entre Wassy et Fourmant

km. 261.836

Démontage d'une échise

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾ malveillance

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

2^e Section de S. Dizier

2^e District de Montier-en-Der

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Ligne de Montier-en-Der à Parigny-en-Meuse

Gare d ou point kilométrique 261,836

entre les gares de Warry et Domrémy-la-Pucelle

Le 14 août 1916 à 16^h45
dimanche de l'Assomption

Le 14 août 1916, à 16^h45 et au km 261,836 de la
ligne 25, les gendarmes de la brigade de Warry
découvrent un train de deux voitures de
surveillance une voie à voitures dimanches dont
les boulons avaient été malis par deux le jour
qui se trouve à 14^h45

.....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

(1) ou accident, ou acte,
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Le Chef de District,

(Nom

)

14 AOUT 1944

6 H 15

Paris à Mulhouse

Entre Montautis et Lusigny
km. 180.750

Decouvert de rail de boulonne et désoctillé

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

~~INCIDENT~~⁽¹⁾

ACTE

~~DE~~⁽²⁾

MALVEILLANCE

Région d ~~e~~ l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d ~~e~~ Troyes

22^e Section d ~~e~~ Troyes

221^e District d ~~e~~ Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

Ligne d ~~e~~ Paris à Mulhouse

Gare d ou point kilométrique Km.180.750

entre les gares d ~~e~~ Montaulin et de Lusigny.

14 août 1944 à 6,15

Découverte d'un acte de malveillance sur voies I et II, Km.180.750.

Le 14-8-1944 à 6,15, à son passage au Km.180.750, un garde communications a constaté ce qui suit : Sur voies I(file 2) et II(file 3) un joint était dés-éclissé, le rail aval détrefonné sur 8 traverses et l'extrémité de ce rail ripée transversalement vers l'intérieur de la voie, ceci dans le but de provoquer le déraillement du premier train à survenir.

Obstruction des voies I et II jusqu'à réparation effectuée.

Pas d'accident de personne.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Néant.

Montant des dégâts

Néant.

Avaries au matériel

Néant.

Retard des trains

Mesures prises

L'équipe local avisée a procédé à la remise à l'état normal des voies I et II qui ont été rendues à la circulation à 8 h.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Attentat.

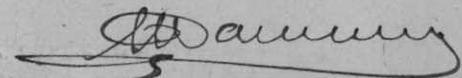
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Néant.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités avisées.

A Troyes , le 14 août 1944
Le Chef de District,



(Nom DAUNOIS)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

622

15 AOUT 1944

2155

Lens à Rerigny

Entre Robert Bopagne et Mogniville

km. 11800

Déaillement de la machine et du tender
du train 57.159 (rai coupée par explosion)

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

incident

Région de Paris

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t de Paris

Section de Paris

District de Paris

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Ligne de Saint-Cloud

Gare de Paris ou point kilométrique 11.280

entre les gares de Magenta et Rabat-Papagane

Le 15 Avril 1945 à 9h 55
Quai Rambard devant la tête de la machine 140.8753 de l'Algier
s'ouvre la porte et l'agent de la gare se présente
à l'agent du voyage du passage du train 57159 à 9h 55
les 1000 habitants de la tête de la machine 140.8753
qui sont dans la gare de Magenta sont à l'abri
dans la gare de Magenta.

La direction de la voie 1 de Rabat-Catégorie
à Magenta le 21 Avril 1945 à 10h 45. Le train effectue
de 10h 45 à 11h 15 et 15h 45 à 16h 15. S'agit de la
restitution de la voie 1 de Rabat-Catégorie.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	rails de 18 ^e 46 et anach. - 50 traverses sd casiers 200 tiefonds sous d'essuy. - 100 m ² de voie détruite évalué 5.000 ^F
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	machines - 1 roue avarice a remplacé - wagons neant
Retard des trains	train 57.159 arrêté provisoirement à Rolet Espagne Relevage effectué par le déjot de St. Omer et terminé le
Mesures prises	16 aout à 11 ^h 15. Voie remise en état et rendue à l'exploitation avec ralentissement à 30 km à l'heure le 16 aout à 20 ^h
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	traces de balanciers nettement retrouvées sur les rails
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

A St Omer, le 16 aout 1944
 Le Chef de District,

- (1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom BENTOT)

15 AOUT 1944

21^{er} 00

Muls of Raricies à Bicon

Entre Lemery et Muls of Raricies
du Km. 8.913 au 4.025

Voie coupée par explosion d'argi

12

		Dépenses	
Quantité de l'unité	Price de travaux complémentaires par article	Price d'exploitation	
		par ouvrage par article	par ouvrage

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de Dieppe

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Dieppe

23^e Section de Dieppe

23^e District de Dieppe

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d Muids de R. à Brion . Km 18,913 au 19,025
Gare d ou point kilométrique
entre les gares de Sennevou et Muids de R.

Le 15 Août 1944 à 21.00.
Coupure de la ligne 53

Dans la nuit du 15 au 16 Août 1944 des agents de la Résistance ont coupé la ligne 53 en 25 places entre les Km 18,913 et 19,025 par explosifs placés sous les rails.

Ligne coupée

Rails et traverses sectionnées aux abords des coupures

néant

néant

couvertur assuré par les gares de Muids et Sennevou

cause : immobilisation de la ligne 53

V.B.

Enquête du chef de District le 21.9.44

A Dieppe, le 21.9.44

Le Chef de District,

HEYLER
(Nom HEYLER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

16th '44

15 AOUT 1944

Lens à Perigny

Entre Montier en Der et Villecomte

km 248.650

Conseil de voie par suite
d'explosion de pétard

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^d de Troyes

26^e Section de 8^e Dizier

24^e District de Montier-en-Dru

Ligne d Sens à Rovigny

Gare d ou point kilométrique

entre les gares de Montier-en-Dru et Voillecomte

Date et heure de l'incident.....

Le 15 Août 1944 à 16^h00

Nature de l'incident.....

Coupe de la voie par mise d'explosions de pitards
Le 15 Août 1944 vers 16^h00 le cantonnier
Almeyn effectuant une ronde spéciale de
surveillance découvrit que la file B de la
ligne 57 au Km 248,650 était coupée sur
une longueur d'un mètre-dise de train
et d'autre d'un joint.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit.....

voient

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

2 rails de 8^m 30^k à remplacer. 2 traverses, 1
paire d'écrous et 4 boulons également à remplacer.
Le rail filet est également brisé mais peut ne pas
être remplacé immédiatement.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts.....

Remplacement de 2 rails de 8^m, de 2 traverses, d'1
paire d'écrous et de 4 boulons.

Avaries au matériel.....

Acte de sabotage.

Retard des trains.....

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête des gendarmes locaux

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Montier-en-Dru le 15.8.1944

Le Chef de District,

Bréda

(Nom BIDAUT)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

15 (Nov) 1944

6⁰⁰

Albatross under a flag on Ilha

km 247800 0248480

Entre Albatross under a flag

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'est

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d. Troyes

26. Section de St Brieuc

214. District de Montier-en-Dru

Ligne de Montier-en-Dru à Gagny-sur-Meuse
Gare d. ou point kilométrique 247.800 et 248.780
entre les gares de Montier-en-Dru et de Wassy.

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

À Montier-en-Dru, le 15.8.1944

Le Chef de District,

Bidaut

(Nom BIDAUT)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

..... Vous trouverez un croquis sur feuille séparée.

604

15 AOUT 1944

8440

Lens à Rerigny

Entre Montreuil-en-Bray et Vouillecourt

Km. 247-800

Voie coupée par explosion d'engin

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. ESY

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d. Troyes

24^e Section d. St Dizier

24^e District d. Montier-en-Der

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Sens à Rigny

Gare d. ou point kilométrique 247,800

entre les gares de Montier-en-Der et Voillerante

Nuit du 14 au 15 août 1966

Pose d'engins supplémentaires sur la voie
Dès 20h 30 une horde de voleurs des voies
le 15 août 1966 vers 6h le matin détruisent
détruisent sur la ligne 4 de la ligne 52 au
Km 247,800, 2 engins placés contre l'âme du
rail non scellées et utilisées pour un endos
d'un amarrage.

risent

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	mardi
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	- de
Retard des trains	
Mesures prises	Administration allemande et Landespolizei française mises en place par autorités allemandes à 16h30
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Tentative de sabotage
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

A, le, 19 ..
Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) BIDWIT -

15 AOUT 1944

05 45

Leus à Troyes

Estissac

km. 110.400

Voie coupée par explosif.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion de Liberté

Service de la Voie et des Bâtiments

9. Arrond^t de Bruxelles22. Section de Bruxelles224. District de Bruxelles

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCELigne de SENS à TROYESGare de Bruxelles ou point kilométrique 110.400

entre les gares de

..... et

15 octobre 1946 vers 9^h45

Pluie et orage d'après-midi 10 à 12 coups de tonnerre

Qui a détruit cette décharge sur la ligne entre la gare de

L'YERRES et la gare de CHAMBERY ?

Qui a détruit cette décharge sur la ligne entre la gare de

L'YERRES et la gare de CHAMBERY ?

Qui a détruit cette décharge sur la ligne entre la gare de

L'YERRES et la gare de CHAMBERY ?

Qui a détruit cette décharge sur la ligne entre la gare de

L'YERRES et la gare de CHAMBERY ?

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

2 rails 30° Est 37.00 avaries

1 faire d'éclisses 30° E et boulons détruits

Montant des dégâts

Avaries au matériel

wagons vides ont une zone arrachée par l'explosion
éclatage boulonnage

Retard des trains

Retard

Mesures prises

Retard

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Retard

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Retard

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Retard

A ~~Brissago~~, le 10.7
Le Chef de District,

19

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom MATLOUX)

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de TROYES

26^e Section de TROYES

363^e District de PINEY

Date et heure de l'incident

15 Août 1944 à 2^h15

Nature de l'incident

explosion de friteau sous 2 joints de voie courante

Sur suite d'écoulement de friteau la voie a été crevée
au droit de l'écoulement sur les 2 filés
4 friteau ont été posé de face et d'autre de l'écoulement
ce provoquant un trou très étroit d'environ 1,6m. La voie
a été rouverte à 22m.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

cas d'accident de personne

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 points ligne Nord hors d'usage 4 rails de 22m 16 ^{ème} avaries 1 avarise hors d'usage
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	voie rendue le 15 Août à 23 ^h
Retard des trains	
Mesures prises	
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Niéant
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Gendarmerie allemande et gendarmerie avises Enquête n'a jusqu'à présent donné aucun résultat à ma connaissance

A Diney, le 16 Août 1944
 Le Chef de District, *peigneur*

Maillard
 (Nom MAILLARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

637

16 AOUT 1944

18453

Feus Lyonnais à Rerigny

Jas de Brieux

Destruction de pointe de cœur
par explosif

2

Rapport sommaire et définitif
SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
INCIDENT⁽¹⁾ Acte **DE⁽²⁾ malveillance**

Région d 1905

Service de la Voie et des Bâtiments

21 • Arrond' d Troyes

26 • Section d Troyes

264 • District d Brienne-le-Château

Date et heure de l'incident

16 aout 1944 18^h 15

Nature de l'incident

Point de croisement du chant 24 n° 21 déterioré

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Par suite de l'abandon de l'atelier les
points de croisement du chant 24 n° 21 de la
ligne de Brienne le Château (57-59) de la dévise
le 13 aout 44 a de nouveau été détruit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Le cours de croisement sera à renflauer

Montant des dégâts

meant

Avaries au matériel

meant

Retard des trains

circulation à voie unique sur voie II^e établie
voie I^e rendue à la circulation à 10 Km à l'heure
le 17 aout à 9^h 00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête de la Gendarmerie de Bourg le châtel

A Bourg , le 17 aout 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) A Bourg

636

11^h30

16 AOUT 1944

Châlons-sous-Pavannes Châlons
L'abbé Semeroy et Châlons sous Pavannes

Vote corrigée en 10 points

2

17 AOUT 1944

6^h30

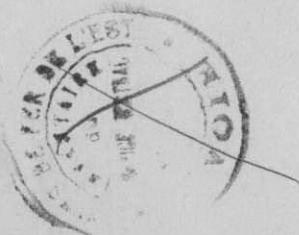
Parti à Mulhouse

Entre Vandoeuvre et Jersain

km. 203.800

Pétardage de rails

2



SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d TROYES96. Section d TROYES261. District d VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

Rapport sommaire et définitif

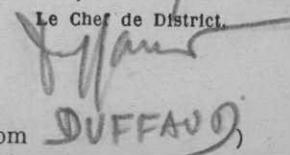
INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ sabotageLigne d Paris à MulhouseGare d _____ ou point kilométrique 203.800entre les gares d VENDEUVRE et TESSAIS17 Août à 6^h30
Volée de railsLe 17 Août à 6^h30, 4 explosions ont été entendues
à Vauclouillers. La recombinaison de la voie a
été causée par 1 rail dans les piliers
Vie I Ry 203.280 à 203.805
Vie II Ry 203.285 à 203.805

Aucun accident ou personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4 Rails arraché ¹
Montant des dégâts	5 000 ²
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains	Voie I rendue à la circulation le 17 juillet à 13h 19 ³ II
Mesures prises	Remplacement des parties de rail arrachées par des coupes.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Le retardage a eu lieu à 6h50 en moyenne du jour
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	VB - Ex
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la Gendarmerie - Résultat Néant

A Vendôme, le 17-8-1964

Le Chef de District

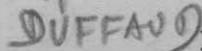

DUFFAU

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom


DUFFAU

18 AOUT 1944

11430

St. Florentin à Troyes

Jan de Bonilly Ronçay

Am 178.915

Sabotage des réservoirs à eau

2

SOCIETE NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'EST

2° Arrt de TROYES
SECTION 25 de TROYES
DISTRICT 253 de ERVY-1-CH!

INCIDENT

(1)

Acte

(2)

DE

malveilla

Ligne d 56 SUD. ST FIORENTIN A
Gare de BOUILLY-RONCEY ou point kilométrique
entre les gares d

Date et heure de l'incident....: 18 Août 1944 à 4^h30

Nature de l'incident.....:

Sabotage des réservoirs de BOUILLY-RONCEY

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.....

Explosions violentes vers 4^h30. Après l'explosion, le chef de service constata que les réservoirs alimentant les installations de BOUILLY-RONCEY avaient été percés au moyen de pétards. (trous de 20cm à la base de chaque cuve)

Conséquences (blessures notamment, joindre si possible certificat médical).....

Plus d'eau pour les machines à BOUILLY-RONCEY

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct).....

3 réservoirs inutilisables; 36 caueaux écartés de la gare; toitures légerement endommagées.

Montant des dégâts.....:

/

Avaries au matériel.....:

Néant

Retard des trains.....:

Néant.

Mesures prises.....:

Réparation aux bâtiments sinistres par les locaux. Services intéressés avisés du manque

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées).....

Avaries par sabotage.

Servies intéressées (indiquer si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).....

/

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats).....

Gendarmerie et Services allemands

à ERVY le
Le Chef de Di

(1) ou accident, ou acte
(2) de trains, de voie, de personnes,
de malveillance

(Nom) ROBERT

S'il y a lieu joindre un croquis sur feuille séparée.

19 AOUT 1944

Nuit du 19

Blesme à Chammont

Butte Blesme et St Guérin
km. 220.300

Y ait coupée par suite d'éclatement de pétards

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d Creil

24^e Section d Suzanne

241^e District d Creil

INCIDENT⁽¹⁾ acte

DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d Blois à Chauvigny

Gare d _____ ou point kilométrique 220-300
entre les gares de Blois et St Léger

Date et heure de l'incident.....

Nature de l'incident.....

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, résidence et signature)

A St Léger, le 19 avril 1944

Le Chef de District,

(Nom GERARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

19 AOUT 1944

23.400

St Florentin à Troyes

entre St Léger et Bonilly Ronceny
km 178.095

Relevage du TM au pt de 4^{me}

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d TROYES25. Section d d^o253. District d ERVY-LE-CH^E

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE.Ligne d 56 SUD. ST FLORENTIN A TROYESGare d / ou point kilométrique 178.095entre les gares d ST LEGER et BOUILLY RONC^{AY}19 Août à 23⁴00
SABOTAGE PI kil 178.095Le PT à TM de l^e m^o du kil 178.095 a été saboté
pour la 3^e fois (sabotages précédents 15 et 31 juillet)
l^e attentat a été combiné avec des perturbations
contre l'âme des voitures passagères.

Circulation interrompue.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Talles pous^{es} coupé
Les poutres pous^{es} ont été tuées de long de manieie a ce que la courroie poutre y une culée.

Voie rendue à la circulation le 20 à 19^h30.

ral^h 10 Km-H.

Sabotage.

Gendarmerie et services allemands avisés.

A ERVY.

, le 21. Août 1944
Le Chef de District,

Robert

(Nom ROBERT.)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

19 AOUT 1944

14^h/o

Troyes à Brienne ~~vers Rengny~~
entre Thonne-les-Prés et St-Julien
km 172 200

Déballement du hâ^m 57234

trou à rail disloqué

2

2^e Arrondissement
SECTION 26

Ligne de Troyes à Brienne

Acte de surveillance km 172,200 le 19 Août 1944

Rapport sommaire

Le 19 courant, à 14h50 le train d'essence 57.234 a déraillé sur voie 2 au kil. 172,200 entre Thennelières et St-Julien par suite du déseclissage, du détiréfondage et du ripage vers l'extérieur, d'un rail 8m ; 30k sur filière 3.

La locomotive allemande N° 57.2690 est couchée au pied du talus du remblai, le tender et 8 wagons cisternes sont déraillés, engageant le gabarit voie I. Il n'y eut pas d'accident parmi le personnel exclusivement allemand conduisant ce train.

La voie est complètement arrachée sur 70m environ.

Le cantonnier chargé de faire la tournée de surveillance était passé à 9h en cet endroit et n'avait rien constaté d'anormal.

Durée de l'obstruction: 48 heures environ.

Troyes, le 20 Août 1944
Le Chef de Section,

Dichobœuf

SR

19 AOUT 1944

Entre 7^h30 et 8^h00

Mortier en Bois à Pagny sur Meuse

Entre Sommancourt - Maizières et Châtonrupt
km. 272.216

Explosion dimanche au passage
d'une drailleuse

—
sans conséquence

—
2

271

Joinville

Rapport sommaire

Ligne (25) Brienne-le-Château -

Obstruction de la voie unique entre Soumecourt et Châtelrupt le 19 Avril 1944 de 7^h45 à 12^h10 par suite d'un acte de sabotage.

Le 19 Avril à 7^h45 la division 1005 du 245 distante effectuant le passage Soumecourt-Châtelrupt sur ligne 25 a été fortement détruite au km 272. 516 par l'explosion d'un groupe de 3 pétards posés sur la file gauche.

Destruction de 2 rails 305 de 8^h00

Division inutilisable.

Sur-d'accident de personnel.

Situation normale rétablie à 12^h10 après arrêt du service allemand de surveillance de St Die.

Joinville le 19 Avril 1944

Copie à M^{me} le chef de bataille V13.

Le chef de district

Copie à M^{me} le chef du 2^e Aut: V13.

Copie à M^{me} le chef de la Section V13.

de M. Rebosque Chef de district

No.

Ligne de Montigny-lès-Dagny à Neuves-Maisons

Le 19 aout 1944, entre 7.30 et 8^h00 le train de 1005 piloté par le conducteur, Mardine, accompagné par le Caissier Chaffut circulait entre les gares de Dommaincourt, Maignans et Chatoncourt. En passant au kilomètre 2^e 240⁷ les roues de l'engin furent expulsées par un fractard qui avait été frappé par des balles de fusil depuis la voie.

Les agents Mardine et Chaffut n'ont reçu aucune blessure, ont seulement été fortement émotionnés par l'explosion.

Pas d'autres accidents de personnes.

Les dommages à la machine sont à peu près les suivants : cassure des commandes, ~~ancrements~~ du plancher, du marchepied, bris des trois glaces, torsion des tables du côté droit, renversement de la tâche. Les organes essentiels n'ont pas souffert.

Montigny le 21. 8. 1944

Le Chef de district

Rebosque

transmis à 2^e Arrondissement

Comme nous ne pouvons enoyer la machine à Puteaux, nous allons essayer de la remettre en état de marche par les moyens locaux.

Fayss, 23 Septembre 1944 S. Baudier, le 26/8/1944.

Transmis à M. le chef du service de S. I. G. S. N
N.D pour le tenir au courantL'Ingénieur Principal,
Dauvilliers

Baudier

20 AOUT 1944

Thoyes à Botteine au Bois
Entre Thonneville et Ronville Géraudot
km. 181.500 et 178.500

Rail déformé et explosable piétons

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d CLICET

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d TROYES

26^e Section d TROYES

23^e District d PINEY

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MAÎTRISE

Ligne d TROYES à BRIENNE 181.500
Gare d ou point kilométrique
entre les gares de THIENNEUILIÈRES 178.600 et ROUILLIY-GERAUDOT

Le 20 Août 1914 à 19^h
soit détruit par un explosion de pétrole
Au cours de la tournée de surveillance supplémentaire
du gardien fait au début de l'après-midi le matin
M. Michon a découvert au km 181.500 un rail détruit soit
au km 178.600. L'explosion avait fait 3 ou 4 mètres

Sur l'accident de l'explosion

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	6 rails de 8 ^{1/4} 300 ⁺ l'ess d'usage 2 paires d'éclosos
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	
Retard des trains	voie rendue le 22 Août 14 à 7 ^{1/2} 30
Mesures prises	rails remplacés
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	mavut
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	mavut
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	autorités françaises et allemandes aussi

A Pacy , le 22 Août 19⁰⁰
Le Chef de District, piqueur

(Nom MAILLARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

18415

20 AOUT 1944

Paris à Mulhouse
Entre Montierney et Vendenheim
km. 192.000 - 191.430

Péage de rails

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d. PST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond. d. TROYES96. Section d. TROYES261. District d. VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)Rapport d'incident
INCIDENT⁽¹⁾ Actes DE⁽²⁾ SabotageLigne de PARIS à MULHOUSEGare d. ou point kilométrique 192,000 - 191,430entre les gares d. MONTIERAMEY et VENDEUVRE20 Août à 1^h00 à 18^h15
Péage de railsLe 20 Août la Voie II a été dégagée file 3 en
4 endroits vers 1^h00 et la Voie I file 2 en
2 endroits vers 18^h15.

Aucun accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4 Rails de 18 ^h . 46 ^h Eit avaries
Montant des dégâts	3 600 L
Avaries au matériel	Neant
Retard des trains	Voie II rendue à la circulation le 20 Août à 16 ^h Voie I rendue à la circulation le 21 Août à 16 ^h
Mesures prises	Remplacement des portions de Rails avaries par des coupures
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	/
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Ex - VB
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la gendarmerie - Résultat : Neant

A Vendôme, le 21-8-1944

Le Chef de District,

Duffaud

(Nom) *DUFFAUD*)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

20 AOUT 1944

20 AOUT 1944

Châlons à St Florentin

En hél. Montfuzain et Charnay
10m. 67.00

Destination de rails par explosifs

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Malveillance

Région de Paris

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t de Troyes

Section de Troyes

District de Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

Ligne de Châlons à St. Lô km 56 Nord

Gare de St. Lô km 67,00

entre les gares de Montivillier et Charmont

le 20 aôut 1961 à 17h00

Sortie de train par embûche

le 10 aôut 1961 vers 12h00 les voies fêté ont été
couplé par des embûches placé par des bûche
urs et droit au km 67,00

.....

.....

.....

.....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4- aile 30kg 8m - déroulé - 6 traverses et 4 paires d'essieux - cloué 30kg inutilisables -
Montant des dégâts	5000 Frs
Avaries au matériel	
Retard des trains	
Mesures prises	Voies I et II rentrées à la circulation le 21-8-44 à 9h00 avec malentendement à 30km/h R-
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Malentend.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	autorités civiles et militaires locales -

A Troyes , le 20 Août 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

lemaire
LEMOINE

17^{me} 15

20 ANUIT 1944

Châlons-en-Champagne

Entre Pont de Marie et Creney
km. 84,900

Voie II coupée par explosion

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

~~SECRET~~ (1) acte

DE⁽²⁾ malveillance

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

19033-5-43.

2. Arrond^e de Troyes

25. Section de Troyes

22. District de Troyes

Date et heure de l'incident

Le 20.8.44 à 17h15

Nature de l'incident

Voie II coupée par explosifs

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le 20.8.44 vers 17h15 une explosion ~~xxx~~ se produisit au km⁸²
km84.900 et a coupé la voie II. Il s'agissait d'un pétard placé par un inconnu au droit des deux joints
de la voie II.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Aucun accident de personne

22A

Mod. I. F. 96. — OW 47756 — Imp. LAHURE, PARIS

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

4 rails de 8m 30 kg détériorés. Traverses détruites.
2 paires d'éclisses inutilisables

Montant des dégâts : 2000fr

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Voie II rétablie à 21h le 20.8.44 avec ralentissement
30km/h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Attentat

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête),

Autorités civiles et militaires avisées

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A THOYERS, le 20.8.44
Le Chef de District

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) LIMOINE

20 AOUT 1944

2445

St. Florentin à Troyes
entre Neury-Sainton et Envy le Châtel
km 203.934

Destination du PI km 203.934
par pétardage du T.M.

2

Région de l'EST

Service V.B

2^e Arrondissement de TROYES
SECTION 25 de TROYES
DISTRICT 253 de ERVY-1-CHLigne d 56 SUD. ST FLORENTIN A TROYES
Gare d entre les gares d NEUVY. SAUTOUR et ERVY-1-CH
ou point kilométrique 20Date et heure de l'incident...: 20 Août 1944 à 7^h45.

Nature de l'incident.....: Destruction du P.I. kil 203.934

Exposé de l'incident et donc-
tions dans lesquelles il s'est
produit.....Effectuant la tournée de vigilance au matin
20 Août, le cantonnier pnt^e PONCELET de l'ea
constata le pétardage du tablier métallique
P.I. kil 203.934 dit "PONT DE CHESSY" déjà
au cours de 2 sabotages précédents (28-6 etConséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible cer-
tificat médical).....Circulation interrompue.
(durée indéterminée)Avaries à la voie ou aux instal-
lations (détail succinct).....Tablier coupé
3 rails de 18^m00 : 16. 5⁰ coupés.

Montant des dégâts.....:

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....:

Mesures prises.....

réparations en cours.

Constatations faites, témoigna-
ges intéressants, causes présu-
mées.....Les hommes de garde ont déclaré que les
avaient tenté de détruire le pont une puissante
28. Sans résultats. Ils sont revenus vers 7^h le 28Services intéressés (indiquer, si
possible les responsabilités et
s'il y a lieu à enquête).....Gendarmerie et services allés
advisésEnquête des Autorités adminis-
tratives et judiciaires (Pre-
miers résultats).....(1) ou accident, ou acte
(2) de trains, de voie, de personnes
de malveillanceS'il y a lieu joindre un croquis
sur feuille séparée.ERVY. le 20 Août
Le Chef de Bist

(Nom) ROBER

20 AOUT 1944

2400

Paris à Belfort
Entre Foulaie et Vesaignes
km. 277.567

Arrivé par explosion à TM d'un P.T.

—
Pas d'accident de personnes

—
2

Région de Paris

INCIDENT⁽¹⁾DE⁽²⁾

Service de la Voie et des Bâtiments

1^{er} Arrond^t de Paris2^{me} Section de Charenton3^{me} District de Bobigny

Ligne de Paris à Belfort

Gare de Paris à point kilométrique 277,567

entre les gares de Foulain et Vosy

Date et heure de l'incident.....

20 Avril 1938 à 2^h30

Nature de l'incident.....

Parcier per explosif voie de Paris à Belfort mettant au point kilométrique 277,567 au cours de la nuit du 19 au 20 Avril 1938. L'incident a été causé par l'explosion du train de la ligne de Paris à Belfort, qui circulait du T 14 au droit de la gare de Paris à Vosy. La voie en service de la ligne de Paris à Belfort a été détruite.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

Par décret du préfet de police à Paris, le 21 Avril 1938, la voie de Paris à Belfort a été déclarée hors d'usage.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Préjudice de la ligne de Paris à Belfort. Des voies détruites. Véritables dégâts. 300.000

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts.....

Préjudice de la ligne de Paris à Belfort. Des voies détruites. Véritables dégâts. 300.000

Avaries au matériel.....

Préjudice de la ligne de Paris à Belfort. Des voies détruites. Véritables dégâts. 300.000

Retard des trains.....

Mesures prises

Préjudice de la ligne de Paris à Belfort. Des voies détruites. Véritables dégâts. 300.000

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Préjudice de la ligne de Paris à Belfort. Des voies détruites. Véritables dégâts. 300.000

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Préjudice de la ligne de Paris à Belfort. Des voies détruites. Véritables dégâts. 300.000

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A. Blanquet, le 21 Avril 1938

Le Chef de District,

A. Blanquet

(Nom MARCHAL)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

20 AOUT 1944

St. Florentin à Troyes

entre Nenzy-Sainton et Erry le châtel

km 206.826

Démontage de rail par déinformage
et déséchissage

2

Précis

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond' d TROYES

25. Section d - d°

253. District d ERVY-1-CH^E

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne d 56 SUD ST FLORENTIN A TROYES

Gare d / ou point kilométrique 206. 826

entre les gares d ERVY-1-CH^E et ERVY-1-CH^E
NEUVY. SAUTOUR

NUIT DU 19 AU 20 AOÛT 1966

Démontage de rail au km 206. 826.

Effectuant la tournée de surveillance au matin du 20.8.
Le cantonnier n° 1^{er} PONCELET de l'ig 2533 constata
que un rail 30 kg de 10 m avait été défoncé et décliné
et roulé hors des entretoises au km 206. 826. PB 3.

Circulation interrompue.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Veant.

Montant des dégâts

—

Avaries au matériel

—

Retard des trains

—

Mesures prises

repose du rail par l'équipe V.B. 2.933

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Gendarmerie et services allemands avisés

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A ERVY. , le 20-8 1944
Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom ROBERT.)

23^{me}

20 AOUT 1944

Par avion à Mulhouse
Bulles de Lige et Bâbeneck
km 159.650

Corps des avions I et II
par explosifs

2 4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Région d ~~e~~ l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2 · Arrond^t d ~~e~~ Troyes

22 · Section d ~~e~~ Troyes

221 · District d ~~e~~ Troyes.

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Ligne d ~~e~~ PARIS à MULHOUSE

Gare d ~~e~~ ou point kilométrique 159.650

entre les gares d ~~e~~ Saint-Lyé et Barberey.

20 août 1944 vers 23^h

Coupures des voies I et II par explosifs

Le 20 août 1944, vers 23^h, la gare de Barberey ayant perçu trois grosses explosions, il a été reconnu qu'il s'agissait de coupure de joints des voies I et II au Km. 159.650, soit 3 joints sur voie I et 2 joints sur voie II.

Arrêt de la circulation sur voie II jusqu'au 21 à 21^h
d^o I -d^o- à 20,30^h

Pas d'accidents de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Matériel 46^k Standard à remplacer.

5 rails de 18 m, 4 traverses et 3 paires d'éclisses

Matériel 46 K E à remplacer.

4 rails de 18 m, 3 traverses et 2 paires d'éclisses.

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Réant.

Retard des trains

Rétablissement des voies I et II par adjonction de coupons provisoires de 6 m. dans les zones de coupure.

Voie I rendue à la circul. sans ralentis^t le 21 août à 17^h

Voie II -----d°----- 20,30

Mesures prises

Attentat.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Néant.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Autorités civiles judiciaires et Services allemands avisés.

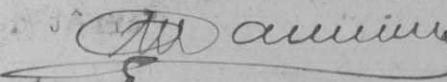
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A Troyes, le 22 août 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.


(Nom) DAUNOIS

22¹⁴ 25 à 23⁴⁴ 40

21 AOUT 1944

Ville le François à Bas de l'Arce
et Fons l'yon à ³ Valentigny

~~St~~ Valentigny (Gane)

Au 0.540
Au 230.850

Destruction par explosion d'appareils de vol

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. 184

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d. Troyes

Section d. Troyes

District d. Brienne

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d. de Troyes à Brienne
Gare d. Talant ou point kilométrique 2540,659
entre les gares d. de Troyes à Brienne et 2540,687

21 juillet 1944 de 22^h 25 à 23^h 10
Refus de l'aide dans l'effacement de la ligne de Talant
affaire n° 20 cause de cravat rendu inutilisable
affaire n° 21 cause de cravat détruite

neant

GP

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Li coûts de croisement au Mm à remplacer

Montant des dégâts

20 000 + 00

Avaries au matériel

neant

Retard des trains

neant

Mesures prises

circulation à 10 Km/h dans entourie de 8^h30 du voie I 59 et 8^h45
circulation normale dans la voie II 59 à 11^h45
circulation interdite sur voie I 59

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

La gare de Valençay a entendue la explosion

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Le Gendarme de Brienne le châtelain a fait une enquête

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A Brienne, le 22 aout 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

Guérin
A. Guérin

21 AOUT 1944

21^{me} 15

~~Traversée du Rhône~~

Entre St-Julien et Thonon

km. 174.776

Pont provisoire mis hors service
par explosion de pétards

2

2^e Arrondissement
Section 26

Ligne de Troyes à Brienne

Acte de surveillance contre le Pont Provisoire
km 174,776 le 21 Août 1944

Rapport sommaire

Le 21 courant, à 21h15 le pont provisoire de 16m lancé sur voie 2, au kil. 174,776 entre St-Julien et Thennelières a été mis hors service par l'explosion de pétards. Les quatre fers I de 700 sont ouverts sur toute la hauteur de l'âme à 4m environ de leur extrémité côté Brienne et sur une longueur de 2m environ. La partie supérieure et inférieure de l'I a résisté sur 3 de ces poutrelles, ce qui fait que le tablier ne s'est pas effondré.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Les autorités françaises et allemandes ont été avisées réglementairement.

Troyes, le 22 Août 1944
Le Chef de Section,

S. Ch. W. W. B.

SR

21 AOUT 1944

14^H30

Vitry le François à Bar sur Aube
Entre Dienville et Jersaint
km 215.200

Varie coupee par explorif.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion de ~~et Est~~

Service de la Voie et des Bâtiments

1. Arrond^s de ~~Troyes~~2. Section de ~~Troyes~~3. District de ~~Brie-Meuse le château~~

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillanceLigne de Oiry le Trioncourt à Bar sur AubeGare de ou point kilométrique 215, 200entre les gares de Pierrefitte et Yerres21 aout 1944 à 14^h 30

explosion de fûtre entraînant la ruisselle de 4 rails

4 rails de 8 m, 30 kg et coups au milieu de
leur longueur par fûtre de 25 kg fil 1 et 2

niant

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4 rail de 8 ⁰ 50 kg St à remplacer et 2 barres.
Montant des dégâts	10 000 ^t au
Avaries au matériel	neant
Retard des trains	neant
Mesures prises	travaux de réparation entrepris a 16 ⁰⁰ et terminés 019 ³⁰
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	neant
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la Gendarmerie de Vendôme.

A Vendôme, le 21/8
Le Chef de District,

1944

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

Le Chef de District
Le Chef de District

21 AOUT 1944

Sens à Châlons 18h15,

Entre Fontaine et Messon

km. 102.960 et 102 970

Voie coupée par explosion de pétards

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion de l'est

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t de TroyesSection de TroyesDistrict d' Estissac

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ MalveillanceLigne de Sens à Châlons (57 Sud)Gare de Fontenay-Trésigny ou point kilométrique 102,960-à-102,970
entre les gares de Fontenay-Trésigny et Maizières (Haute-Marne)le 21 août à 19^h15

Explosion de pétardo.

Des pétards ont été placés avec joint (km 102,970) et avec joint varie II (km 102,960) par des malins et farceurs. Des ouvriers venus de la Fonderie qui allaient se rendre au chantier de RI n° 4 place (km 101,150) étaient en gare de F.T. et attendaient les explosifs. Personne n'allait au km 102,970 sur les lieux avec un G.V.C.

aucun accident de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Barails de 8 m 30 kg sont détruites - 4 paires d'écclisses 30 kg inutilisables - Plaques détruites - La ligne téléphonique a été partiellement coupée -

Montant des dégâts : 8000 F

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Couverture des obstacles sur les 2 voies

attentat -

Gendarmerie avisée -

A ESTISSAC 21 aout 1944
Le Chef de District,



(Nom) LEMOINE

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

21 AOUT 1944

8^{h00}

Paris à Mulhouse

Entre Suoigny et Montieramey
km. 183.850

Rails déformés et ripés

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

9 • Arrond^d d TROYES

96 • Section d TROYES

261 • District d VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Ligne de PARIS à MULHOUSE

Gare d ou point kilométrique 183, 850

entre les gares de LUSIGNY et MONTIERAMEY

21 Août à 8^h00
Rails détachées et rives

Le 21 Août à 8^h00 le Cantonnier de Fourcet
Guyot a démonté Voie I et II les rails ont été arrachés
et fixés temporairement sur 13 traverses avec
l'extremite du Rail rive vers l'intérieur de
la Voie.

Nous

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	1000
Montant des dégâts	1000
Avaries au matériel	1000
Retard des trains	1000 à 1250 minutes à la circulation le 21 mars 1964
Mesures prises	—
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	—
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Ex. VB
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Reprise de la circulation à 10h30 le 21 mars 1964

A 10h30 le 21 mars 1964

Le Chef de District,

Buffard

Buffard

(1) ou accident, ou acte,

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

Buffard)

21 AOUT 1944

314

Troyes à Brienne

Entre Thennelié et Ronilly Gérandot
km 179.400

Voie coupée par pétard et rail
désformé

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISINCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCERégion d. CHAMPAGNE

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d. TROYES26^e Section d. TROYES2^e District d. PINEY

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)Ligne d. TROYES à BRIENNEGare d. ou point kilométrique 79400entre les gares de THENNELIERES et ROUILLIV. GERAUDOT

Le 21 Avril 1966 vers 21

explosion de bidon de gaz déclenché

par chute d'un fragment de bidon pour 2 points

vers 21h30 le feu a été éteint par un pompier

et l'ensemble a été déclaré hors danger

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } 5 rails de 8m 30^m à changer
4 paires d'éclosoirs

Montant des dégâts :

Avaries au matériel }

Retard des trains : voie II rendue le 22 Août à 7^h30

Mesures prises }

rails remplacés

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. }

niant

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) }

niant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) }

Service allemand et gendarmerie avisés

A Drancy, le 22 Août 1944
Le Chef de District, piquet

(Nom MAILLARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

0⁴30

21 AOUT 1944

H. Florentin à Châlons

Ents. Dras & Dauke et H. Etienne Nogay

km 56.812

Y ait coupée par capot ou

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTE
INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

MALVEILLANCE

Région d Châlons

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d Troyes

Section d Troyes

District d Troyes

Ligne d de Châlons à Flavigny

Gare d Châlons ou point kilométrique 56.818

entre les gares d Châlons et Sainte-Menehould

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

21 juil 1952 2430

Sur la ligne de Flavigny à Châlons

vers 21h30 dans la nuit du 21 au 22 juillet 1952

à la gare de Châlons

un train de marchandise

est entré dans une gare

à la gare de Châlons

un train de marchandise

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	A remplacer	2 rails 30 ^{kg} /m de 12 ^m 00 + 2 joints ordinaires
Montant des dégâts		2 rails 46 ^{kg} /m de 22 ^m 00 + 2 joints suffisants
Avaries au matériel	Néant	
Retard des trains	Néant	
Mesures prises	Voie II rétablie à 10 ^m Voie I — à 17 ^m	
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Olets de malveillance	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)		
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Auborités administratives et judiciaires allemandes et françaises informées	

A Oris , le 21/7 1944

Le Chef de District,

W. J. MACLOUX
(Nom)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

22 AOUT 1944

7^h40

Ville de Fransé à Bas de Arbre

Rue Bienville et Jossain

km 211.500

Terre coupée par explosion de pétard

2

- 14 -

9 m 210.457

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. 265

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^e d. Troyes

Section d. Troyes

District d. Braine l'Alleud

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d. de Filly le Frangois à Bar sur Aube

Gare d. ou point kilométrique 211,500

entre les gares d. Deneville et Yerres

les aout 1944 à 7^h 40

un train de fretards au Km 211,500

un aout de 8^h 30 le file garde toutes

les fretards non explose. Ainsi file de garde au

Km 211,470

.....

.....

.....

.....

.....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	1 rail 30 kg Est et traverses à Ruffec
Montant des dégâts	5.000 + ou -
Avaries au matériel	néant
Retard des trains	néant
Mesures prises	travaux de réparation entrepris à 10 ^h 30 et terminé à 14 ^h 30. Le décret a été décreté à 9 ^h 30 que la ligne nouvel express devait retrouver voie entière à 8 ^h 30
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	néant
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la Gendarmerie de Vendôme

A Paris, le 22/1 1944
Le Chef de District,

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

Le Gendarme
Le Gendarme

8435

22 AOUT 1944

Châlons à St-Florentin

Entre Montsuzain et Charnay
Alt. 68.600

Bei coupeé par explosifs

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE ^{DE⁽²⁾} MALVEILLANCE

Région d ~~à~~ l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2 Arrond^t d ~~à~~ Troyes

25. Section d ~~à~~ Troyes

252 District d ~~à~~ Troyes

Date et heure de l'incident le 22.8.44 à 8h35

Nature de l'incident Destrut~~tion~~ de rails par explosifs

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Le 22.8.44 vers 8h35 des explosions se sont produites au km 68.600 et ont coupées les voies ~~XXII~~ I et II au droit des joints.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Aucun accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

3 rails de 17m et 4 rails de 16m détériorés
Straveses inutilisables 4 paires d'clisses détruites

Montant des dégâts : 6000fr

Avaries au matériel : 1000fr

Retard des trains : 6000fr

Mesures prises : Rétablissement des voies Katia à 15h le 22.8.44

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A L'acte, le 30.8.44

Le Chef de District,

19

- (1) ou accident, ou acte,
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

1944

6440

25 AOUT 1944

Lens à Perigny
Entre Sommelaine et St. Brieuc
km. 21.240 - 21.300

Déaillement d'un fortin du hameau Spécial
ZAM.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

circulating

Région d. l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d. Tramway

Section d. 05 Dijon

District d. 05 Dijon

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Et

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Ligne d. Seurre à Rognac (57 N)

Gare d. ou point kilométrique 21.040-21.300

entre les gares d. Soumoulou et 05 Dijon

*Le 25 mai à 6^h15
Un train de marchandise en provenance de Paris
au moment du passage du point kilométrique 21.040 (au train
1073 en 357 N) a dépassé la vitesse autorisée et a percuté un autre train
qui débordait au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

*Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.
Le deuxième train a été arrêté par l'impact et a été déporté sur la voie
de secours au passage d'un autre train en provenance de Paris.*

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	avarie, 30° Col du 7 ^{me} octobre 8 traversées 30° Col 14/10 cassée, 10 mètres.
Montant des dégâts	3000 francs
Avaries au matériel	neutre
Retard des trains	neutre
Mesures prises	Dévouage effectué pour le dépot d'Y Dizier le 28 octobre terminé à 11 ^h 30 dans l'ensemble 3 turbes renouvelé établi à 16 ^h dans un état
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Retour des jérardes retrouvées
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Super allemands avec

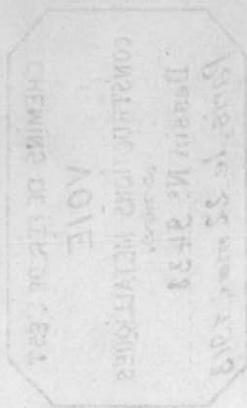
A Y Dizier, le 25 aout 1944
 Le Chef de District,

(Nom) BENTOT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.



de 7^h45 à 9^h10

23 AOUT 1944

Victoire François à Bar et Aube

Victoire Bienville et Jérôme

km. 215.735

Voie coupée par explosion de pétards

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d et Bt

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^e d TroyesSection d TroyesDistrict d Breuil

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillanceLigne de Vitry-le-François à Bar-sur-Aube
Gare d _____ ou point kilométrique 215 735
entre les gares de Dinville et Finaine23 Aout 1944 de 9^h45 à 9^h50
Refroidir de l'huile13 Aout de 9^h45 à 9^h50 l'huile de l'huile est
enfumée au Rn 215 735 l'huile est
épaisse sur la file 1 et épaisse sur la file 2

niant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts :

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Name)

28 AOUT 1944

1⁴⁵⁵

Sens à Perigueux

Route Formelonne et St Dizier
du km. 22300 à 20.500

Péage de la route au passage du train
57262

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

circulaire

Région d. *Seine et Oise*

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d. *Champeaux*

Section d. *Champeaux*

District d. *Champeaux*

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

Ligne d. *Seine et Oise*

Gare d. *Seine et Oise* ou point kilométrique *au 2000 au 20500*

entre les gares d. *Seine et Oise* et *Seine et Oise*

le 28 aout 1944 à 14h55

Un train de marchandise sortant de la gare de Champeaux

entre les gares de Champeaux et de Seine et Oise

est entré en collision avec un autre train

qui venait de la gare de Seine et Oise

Il y a eu plusieurs victimes

et plusieurs blessés

Les victimes sont toutes des hommes

et sont toutes mortes

Il y a eu plusieurs blessés

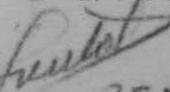
et tous sont dans un état grave

Il y a eu plusieurs blessés

et tous sont dans un état grave

	5 rails 46533 d.18 ^m ancrés sur mitaillons
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	8 rails 30514 d.8 ^m - - -
	100 barres brèches
	4000 ^m de voie détruite
	16000 francs
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	13 wagons brûlés
Retard des trains	train 3168 débarré en partie à 3 ^e Dizier, le train a poursuivi
	train 3169 parti à 3 ^e Dizier terminé à 12H
Mesures prises	des mesures à l'exploitation avec intensément à 15 km/h 28-29 ^e 13 ^e organisation d'un service de plage sur 800 mètres à 3 ^e Dizier et Jonvallois avec 2 voies à l'exploitation avec intensément à 15 km/h le 29 ^e 13H.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

A 3^e Dizier, le 29 aout 1944
Le Chef de District,


(Nom) BENTOT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

6 AOUT 1945

Paris - Bâle

3"07

La Chapelle St Luc

Explosion de 3 wagons de munitions

91

Ligne de PARIS à BALE

Dépêche N° 9

reçue de Troyes PR
le 6-8-45 à 7h50

Le 6 Août 1945, à 3h07, au triage de La Chapelle-St-Luc, 2 wagons de munitions ont fait explosion.

Dégâts importants aux installations, aux bâtiments SNCF et dans la localité.

100 wagons incendiés ou avariés.

Agents blessés :

- 1) VILLIERS, Lucien, 27 ans, pointeur-reveur (hospitalisé à Troyes)
- 2) BALLANFAT, Raymond, Sous-chef de gare, légèrement blessé
- 3) DIRAND, Adolphe, visiteur au M.R., légèrement blessé.

Tête faisceau pair côté poste A inutilisable pour 24 heures.

Voie I retirée à la circulation pour une durée probable de 6 heures.

Des pompiers de la localité sont sur les lieux.

Les trains 40 (1er) et 48 (2ème) ont subi un retard de 2h30.

Cause probable : à déterminer.

Renseignements complémentaires suivront.

P.C.C. avisé

Copie transmise à Monsieur

Dudotte

D.N.C.F.-EST

P.C.R.

Ligne de PARIS à BALE

Dépêche N° 10
reçue de Troyes PR
le 6.8.45
à 9h50

Suite dépêche N° 9 du 6 Août -- explosion de
3 wagons de munitions au triage de la Chapelle-St-Luc.

Causes probables : rattrapage de 1 wagon de pierres
par 3 wagons de munitions au cours de débranchement.

fum
Voie I rendue à la circulation à 9 heures,

P.C.C. avisé

Copie transmise à Monsieur

Dudotte

- 5 SEP 1945

12 SEP 1945

17 SEP 1945

St. Paulin - Châlons

km 69.910 et 181.600

Salstage des Institutum de Specieation
et de material

192

SOCIÉTÉ & BÂTIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

BONDISSEMENT

SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

à Monsieur ARNOUX, Contrôleur du SES

à TROYES

Ligne de St-Florentin à Châlons-sur-Marne

Objets: Vols de matériel - Deterioration d'appareils et
Sabotage d'installations de sécurité.

Le 5 Septembre 1945, au cours d'une visite d'entretien, l'Aide-Surveil-

lant HUARD a constaté le vol de 6 éléments secs 105 x 105 qui
constituaient la pile moteur du disque voie II de MONTSUZAIN.

Le 12 Septembre 1945, à la mise à niveau en service de la voie uni-

que, un incident a été provoqué vers 8 h 30 à l'avertisseur
des trains voie II du P.N. de CHARMONT N° 5 par suite du vol
de 2 éléments dans la caisse à piles située au Km: 67.910

Des éléments neufs avaient été mis en place la veille dans
l'après-midi.

Le 17 Septembre 1945, le SUP CHOISELAT fut avisé d'un non fonctionne-

ment de l'avertisseur des trains du P.N. de RONCENAY. Au cours
des recherches, CHOISELAT a constaté que la pédale Silex simple
située au KM: 181.600 avait été déplombée. Des graviers ain-

si que de l'eau (très probablement de l'urine) remplissaient
l'intérieur de cette pédale. Après le nettoyage de cet appareil

dont toutes les pièces sont oxydées, CHOISELAT a constaté la
disparition du bouchon du frein à huile et la déformation des

contacts. Le remplacement de cette pédale sera effectué incess-
amment.

Il est fort probable, d'après les renseignements recueillis sur place, que la déterioration de cette pédale a été provoquée par des enfants qui gardent un troupeau à proximité de la voie.

Des observations avaient été faites à ces enfants qui se trouvaient sur la voie quelques jours auparavant par le Chef de District, Monsieur ROBERT, ainsi que par le Chef de Canton.

Le 18 Septembre 1945, la Halte de PONT-STE-MARIE avise le SUP CHOISELAT du non fonctionnement de la sonnerie d'annonce des trains (sonnerie Ericsson). Ce non fonctionnement était dû à la présence d'un petit caillou placé volontairement par inconnu entre le marteau et le bâti de la sonnerie. Après retrait de l'obstacle, et le réglage de la sonnerie, l'installation a fonctionné normalement.

Plaintes ont été déposées aux Gendarmeries intéressées.

Des observations ont été faites aux SU CHOISELAT & HUARD pour n'avoir pas rendu compte immédiatement de ces faits.

W3 Moy n° 313
W3Z Ci-joint fiches d'incidents relatifs aux PN de RONCENAY et PONT-STE-MARIE N° 4.

Troyes, le 20 Septembre 1945
Le Contrôleur du SES

Transmis à 2^e Arrondissement

Le Chef de Section Principale

Transmis au S.R. à titre d'information.
Nous saisissons le 2^e Arr. en ce qui concerne l'immobilisation du marteau de la sonnerie d'annonce de la Halte de Pont-Ste-Marie.

TROYES, le 27 Septembre 1945
L'Ingénieur Principal

Krieger

Division
Section
District

Ligne de St Florentin à Troyes
Passage à niveau de Ronenay
Km. 179068

N°

AG 18

Date et heure du dérangement : 15 septembre 1945

Constatations faites — Circonstances dans lesquelles le dérangement s'est produit :

l'avertisseur ne fonctionne plus depuis le passage du train N° 2605 à 4^h 15

VISA :

Mme Lang g. N.

Date et heure à laquelle le Chef de District :
a été avisé : le 15.9.45 à 130
le Surveillant du S. E. :

Nature et cause du dérangement :

Non fonctionnement de la sirène immobilisée par
l'effet de grève trouvée dans
la cabine de l'éclouée, remplie
d'eau et de grève, contracté
jaunes et fil rouge

Date et heure de rétablissement de la situation normale :
le 17.9.45 à 17^h Cloué

Volant à envoyer au Chef de District, qui le transmettra, s'il y a lieu,
au Surveillant du S. E.

Après avoir été convenablement complété, ce volant sera transmis à la
Section, puis à la Division.

Types d'avertisseurs

Cloches électriques

Sonneries à gros timbre

Téléphones

Avertisseurs à pédales

Avertisseurs à circuit de voie

Avertisseurs mixtes (pédales, circuit de voie, etc...)

Appareil Guiraud { négative
à annonce { positive

Jousselins

Autres types d'avertisseurs

Causes des incidents

Défaut de matériel

Défaut de pose ou d'entretien

Fautes de personnel { Sce de la Voie
{ Sce de l'Exploitation

Intempéries

Diverses

Indéterminées

Genre des incidents

Défaut d'avertissement par non déclanchement de l'appareil optique (ou silence de

~~appareil type A par omission de sonnant la cloche~~

Défaut d'avertissement seulement par le silence de la sonnerie.

Avertissement intempestif.

Souligner dans chacun des 3 paragraphes ce qui est intéressé

Au point de vue des types de matériel indiquer :

a) pour les pédales, s'il s'agit d'une pédale élastique ordinaire ou d'une pédale SIIFO.

.....

- b) pour les sonneries s'il s'agit d'une sonnerie ordinaire ou d'une sonnerie Ericsson, dans ce dernier cas, rappeler:
- 1^o) la lettre repère :
- G (couleur rouge)
ou H (couleur bleue)
- 2^o) le n^o d'ordre
- 3^o) n^o porte sur le boitier
(s'il s'agit d'une sonnerie Ericsson révisée).
- 4^o) Pour les sonneries remplacées, indiquer :
- Avis d'expédition) N^o
au Magasin de }
Pantin) Date

MESURES PRISES :

À la suite de la visite que j'ai effectuée à la pédale, j'ai constaté que cette pédale était déplombée et remplie de grêves et d'eau ce qui empêchait la manœuvre du fleau.

D'autre part le bouchon d'échappement du bac à huile a déplombé et il se pourrait que de l'eau et peut-être des grêves aient été mis dans le bac.

Les contacts sont détériorés et attaqués par la rouille ainsi que diverses pièces mécaniques de la pédale pour éviter des accidents futurs. Il y aura lieu de procéder au remplacement de la pédale qui devra être vérifiée ultérieurement.

D'après renseignements que j'ai pu obtenir, il se pourrait que des étauts qui gardaient les vaches à proximité mesuraient pas également de ce qui s'est passé.

Le surveillant tel SE Chaille

S.N.C.F. - EST
EXPLOITATION

Journée du

104

Numéro de l'agent transmetteur

GARE DE
DÉPÈCHE N° 72 Série B

EXPÉDIÉE OU RÉEXPÉDIÉE

REÇUE DE

à

h

m

h

m

Numéro de
réception du
correspondant

Gare
destinataire {

Gare
expéditrice {

Heure de dépôt

Expéditeur

Destinataire

Avertisseur SN de Roncenay km 179068
ne fonctionne pas faire nécessaire

Prévenu à 15³⁰
Gouvelle

Le 194
(Signature)

REÇU à h m la dépêche
N° (Signature du destinataire)

Division
Section
District

Ligne d'... *de Thiverval Châlons* % 6pm
Passage à niveau de *Port de Marne* 47-6
Km. *86 km 62*
N° *96*

Partie à remplir
par le Garde du P. N.

Partie à remplir par le Chef de District
ou le Surveillant du S. E.

Date et heure du dérangement :

17 Sept 1945

Constatations faites — Circonstances dans lesquelles le dérangement s'est produit, N°s des trains intéressés :

Quelques voitures n'ont pu passer

Date et heure du rétablissement de la situation normale, s'il s'est fait sans intervention du Chef de District ou du Surveillant du S. E.

VISA :

Dechante

Date et heure à laquelle le Chef de District a été avisé :

le 17/9/45 à 10h par téléphonie

Nature et cause du dérangement :

*Le voyant de l'avertisseur tombe
la visière cassée ne tient pas
pas suite à une grève bâtie
entre le marmanet la membrane
de la sonerie en se cassant
sur l'ouverture*

Date et heure du rétablissement de la situation normale :

*le 18 septembre 1945 à 15.15
Horule*

Volant à envoyer au Chef de District ou au Surveillant du S. E.

Après avoir été convenablement complété, ce volant sera transmis à la Section, puis à la Division.

14 SEPT 1945

16 SEPT 1945

17 SEPT 1945

Paris Bateaux Véhicul P'tit

Entre La Varenne - Chaville et Asny - Rambouillet

Coupeurs de communes

km 17.200 et 17.600

1er Arrt. VB

signaux.

Copie

Feuillot 17

ligne Paris Bastille à Vincennes l'Etang

Acte de malveillance

Les 14. 16. 17 Septembre 1945, des incidents de signalisation ont provoqué des perturbations de circulation sur voies 1 et 2 entre les gares de La Varenne Chênevières et Levallois-Perret.

Il s'agit d'actes de malveillance commis entre les points Km: 17.200 et 17.600, des connexions de rail à rail ont été cassées ou placées sur les rails par des enfants circulant sur les voies.

Une plainte écrite a été déposée au Commissariat de Police de la Ville de St Maur les Fossés au cours de la soirée du 17 courant.

Vincennes. le 18. 9. 45

Le 29/9/45 au chef de bataillon
Signé: Rigotot

Transmis à Monsieur le chef de service
de la Voie et des Bâtiments.

Paris le 22 Septembre 1945

Le 29/9/45

C. W.